

Toul Horizon



Décembre 2018 - N°32

Le magazine municipal de Toulaud

3	Edito
5 à 9	les élus ont délibéré
11	Budget communal
12 à 13	Travaux / Urbanisme
14 à 15	Petite enfance
17	Comité Municipal Culture et loisirs
18	Centre Communal d'Actions Sociales
19	Bibliothèque
20 à 21	Comité de jumelage Toulaud/Monsano
23 à 25	Vie associative
27	Devoir de mémoire
28	Etat civil
29 à 31	Démarches, Infos pratiques
33	le "Tiers lieu"
35 à 39	DOSSIER : Jouons... "Cartes sur table"
41	Paroles de Toulaudaise
42 à 43	Vie scolaire
45	Au piano avec Maitre Jean
46 à 47	Chronique de mon village
48	Voeux municipaux

E d u



*Laurent Ughetto, Président du dép
et Michèle Victory, Députée, nous ont honorés*



Dans ce format revisité, le magazine annuel a pour objet le reflet des actions et des informations municipales. Ce nouveau support de communication ira de pair avec la livraison prochaine d'un nouveau site internet plus convivial et interactif. Le bulletin "spécial été" sera consacré aux événements culturels, sportifs et de loisirs proposés par nos associations qui méritent notre soutien financier et logistique.

Face aux montées du nationalisme en Europe et dans le monde, vous trouverez un article sur la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre, qui n'aura jamais été autant d'actualité pour les générations futures. Une empreinte mémorielle puissante avec la présence des enfants des écoles, accompagnés par leurs parents et encadrés par leurs professeurs, à qui je réitère ici mes vifs remerciements.

Bien qu'il y ait des promesses non tenues envers les collectivités péri-rurales, nous devons aller jusqu'au bout de nos engagements sans nous décourager. Prochainement les travaux de réhabilitation de la Cure, projet phare du mandat, vont enfin se concrétiser. Même si notre situation budgétaire est convenable, l'impact des aléas économiques n'est pas neutre. L'augmentation des taxes pétrolières a laissé peu de marge de manœuvres aux entreprises, obligées à leur tour de répercuter les hausses. Heureusement nous pouvons compter sur les subsides de la région et du département pour nous accompagner dans ce chantier emblématique. Ce ne sont point les péripéties du voyage qui comptent mais la destination.

Malgré ces méandres administratifs, les élus se réjouissent lorsque les citoyens viennent à leur rencontre, pour leur dire qu'il est agréable de vivre à Toulaud et que l'on exprime sa satisfaction pour les réalisations communales ou intercommunales.

Et pour que reste agréable le "vivre ensemble", un rappel s'impose sur le non-respect de la propreté et les incivilités qui sont légion. Sans parler de ceux qui préfèrent jeter leurs ordures directement dans la nature. Dans un autre domaine, vous avez pu constater que certains endroits sont jonchés d'excréments canins. En acteur responsable, la commune a agi, en s'équipant de "poubelles spécifiques", utilisées par un bon nombre de personnes, mais force est de constater que cela ne suffit pas. L'arsenal réglementaire pour verbaliser le comportement de ces contrevenants est une solution. Après réflexion, nous avons opté pour une journée éco-citoyenne en avril prochain, sur une proposition émanant d'un groupe d'adolescents, orchestrée par le Comité Municipal Culture et Loisirs.

Mon conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux pour partager un moment de convivialité.

Christophe CHANTRE



**département,
rés de leur visite en 2018**



STYL' CREATION
COIFFURE MIXTE

04 75 80 06 84

Les Muriers - 07 Toulaud

COSTE Matériaux

- Gros œuvre • Bois • Charpente
- Couverture • TP • Agrégats
- Aménagement extérieur
- Placo • Isolation • Bricolage

GRANULÉS BOIS - CHARBONS **LIVRAISON GRATUITE***

Ouvert du lundi au vendredi 7h30 > 12h - 13h30 > 18h - Samedi : 8h > 12h

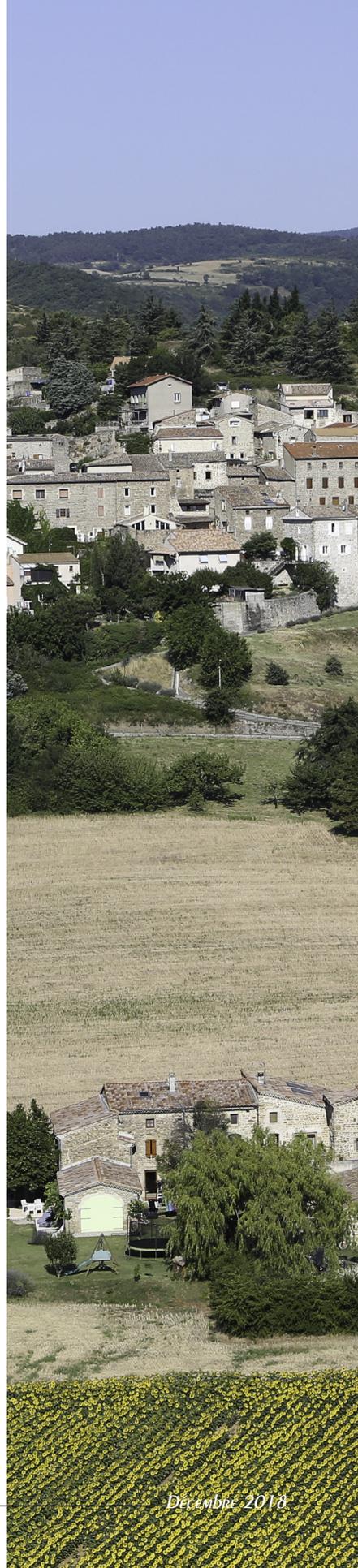
SAINT-PÉRAY - Tél. 04 75 40 30 31

ALBOUSSIÈRE - Tél. 04 75 55 01 80



Terrassement, Voirie, Réseaux, Démolition, ...
Maçonnerie, Rénovation, Toiture, Piscine, Dallage, ...

04 75 577 663
www.mtmp.fr



Retour sur les conseils municipaux de l'année 2018

Compte-rendu du 21/02

En ouverture de séance, les élus ont observé 1 minute de silence en mémoire des 2 sous-officiers français du 1er régiment de SPAHIS tués au Mali.

La **1^{ère} délibération** présentée par M. le maire porte sur la création d'un emploi d'adjoint technique de 35 h, suite à l'échéance du contrat "Emploi Avenir" conclu en mars 2015, pour un agent qui a exercé ses missions avec efficacité au service technique.

Votée à l'unanimité.

La **2^{ème} délibération** présentée par M. le maire porte sur la création d'un emploi d'agent technique de 20 h pour un agent affecté au service périscolaire qui occupait ce poste à 15 h depuis 2014 et qui effectuait depuis 3 ans une moyenne hebdomadaire de 20h.

Votée à l'unanimité.

La **3^{ème} délibération** présentée par M. le maire concerne la prorogation pour 1 année de la convention d'assistance administrative signée avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ardèche pour l'instruction des dossiers de retraite du personnel.

Votée à l'unanimité.

La **4^{ème} délibération** présentée par M. le maire précise l'acquisition foncière par la commune, d'une parcelle de

57m², propriété de l'association syndicale du lotissement " Les Amandiers ", située sur l'emprise du chemin de Blaise, avec un prix de vente fixé à 1.50 euro le m².

Votée à l'unanimité.

En informations diverses :
le rapport d'activité 2016 du service de l'eau potable du syndicat mixte de Saint-Péray (SIVM) ; l'information sur la fusion du SIVM et du SIVOM de Vernoux ; la venue prochaine du président du département M. UGHETTO le 23/03 ; l'évocation de récents cambriolages ; un point sur l'intercommunalité ; les travaux en cours et le CCAS.

Compte-rendu du 29/03

En ouverture de séance, les élus ont observé 1 minute de silence en mémoire d'Arnaud BELTRAME colonel de gendarmerie mort en se substituant à un otage lors d'un acte terroriste.

M. le maire fait part de la démission du conseiller municipal Alain NIETO qui sera remplacé par Christian ROMAIN dans ses fonctions dès le prochain conseil.

La **1^{ère} délibération** présentée par M. CHANTEPY, adjoint aux finances, fait une analyse détaillée des réalisations 2017 en dépenses et en recettes des sections de fonctionnement et d'investissement. Conformément à la réglementation M. le maire

quitte la séance et M. CHANTEPY soumet au vote le compte administratif 2017.

Votée à l'unanimité
sauf 2 abstentions.

La **2^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY propose au vote le compte de gestion établi par M. le receveur municipal comptable public du Trésor.

Votée à l'unanimité
2 abstentions.

La **3^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY propose l'adoption de l'affectation du résultat de fonctionnement 2017 avec les inscriptions au budget 2018.

Votée à l'unanimité
2 abstentions.

La **4^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY énonce une augmentation de l'ordre de 0,5% des taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti. Le taux de la taxe sur le foncier non bâti reste inchangé.

Votée à l'unanimité
2 abstentions.

La **5^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY détaille le budget primitif de l'exercice 2018 élaboré avec la commission des finances.

Votée à l'unanimité
2 abstentions.

La **6^{ème} délibération** présentée par M. AUDEMARD adjoint à l'urbanisme, aux travaux et au développement durable, concerne une demande de

subvention des financeurs publics pour les projets de création d'un pôle sportif, de fermeture du préau de la cour et la sécurisation du bâtiment du boulodrome.

Votée à l'unanimité.

La **7^{ème} délibération** présentée par M. le maire a pour objet le renouvellement de la demande de subventions auprès de l'Etat (*DSIL*) et du département de l'Ardèche (*au titre de la solidarité avec les territoires*) relatif au projet de rénovation du bâtiment de la Cure.

Votée à l'unanimité.

La **8^{ème} délibération** présentée par Mme SEVENIER adjointe à la vie scolaire a pour objet la signature d'une convention avec le centre d'accueil de Saint-Front permettant le paiement d'acompte avant "service fait" pour le centre de loisirs qui doit y séjourner pendant 2 jours cet été.

Votée à l'unanimité.

En informations diverses :
un point sur l'intercommunalité ; les travaux en cours et l'information sur l'ouverture exceptionnelle de l'école le mercredi 04/04 en remplacement du vendredi 11/05.

Compte-rendu du 26/04

En ouverture de séance, le maire installe le nouveau conseiller Christian ROMAIN, en remplacement de M. NIETO démissionnaire, qui n'a pu participer pour raison de santé.

La **1^{ère} délibération** présentée par M. le maire est relative à la mise en place du nouveau régime indemnitaire du personnel communal (*RIFSEEP*).

Votée à l'unanimité.



La **2^{ème} délibération** présentée par M. le maire a pour objet la participation financière de la commune à la protection sociale complémentaire du personnel communal suite à une demande émise par les agents.

Votée à l'unanimité.

La **3^{ème} délibération** présentée par M. le maire propose la création d'un emploi saisonnier pour les services techniques afin de renforcer l'équipe en place pendant cette période estivale d'accroissement d'activités.

Votée avec 13 voix pour, 2 contre et 2 abstentions.

La **4^{ème} délibération** présentée par M. AUDEMARD est relative au transfert de la compétence communale de l'éclairage public au SDE 07, dont elle est membre, pour une durée de 6 ans.

Votée à l'unanimité.

La **5^{ème} délibération** présentée par M. le maire est l'adoption d'une motion (*sur une proposition des sénateurs ardéchois*) pour s'élever contre la généralisation de la limitation de vitesse à 80 km/h et demande que cette mesure soit appliquée avec discernement par chaque préfet.

Votée avec 17 voix pour, 1 contre.

En informations diverses :
Un point sur les travaux en cours ; la venue de Mme La Députée Michèle VICTORY le 27/04 ; la fête de la randonnée du 27/05 sur la commune ; le passage du rallye TULPEN sur notre territoire le 8/05 ; le tirage au sort de la liste préparatoire des jurés d'assises ; la lecture de la pétition d'une quarantaine de citoyens qui réclament une réunion d'information publique au sujet du compteur Linky à laquelle le maire a répondu qu'il mettrait en relation les

pétitionnaires avec le correspondant local d'ENEDIS afin que toutes les informations soient portées à leur connaissance.

Compte-rendu du 31/05

En ouverture de séance, le maire souhaite la bienvenue au nouveau conseiller Christian ROMAIN.

La **1^{ère} délibération** présentée par M. le maire est relative à la vente d'une parcelle de 1794 m² située dans la ZA des Ufernets pour laquelle il demande l'autorisation à son conseil de signer le compromis de vente au prix de 40 euros le m².

Votée à l'unanimité.

La **2^{ème} délibération** présentée par M. le maire a pour objet la signature de l'avenant de la convention tripartite (*avec les communes de Soyons et Guilhaud-Granges*) de participation aux frais de la psychologue scolaire qui intervient auprès des élèves en difficulté.

Votée à l'unanimité.

En informations diverses :

Un point sur l'intercommunalité ; un point sur les travaux en cours ; la mise en place d'un radar pédagogique pour un mois ; la nécessité de désigner un délégué intercommunal relatif au RGPD ; l'évocation d'un nouveau cambriolage ; un point sur la garderie qui ouvrira jusqu'à 19h dès la rentrée scolaire ; la manifestation des parents d'élèves pour l'ouverture d'une 3^{ème} classe en maternelle ; l'agenda des manifestations sur le territoire de la CCRC et la non-organisation par la municipalité d'une

réunion avec débat contradictoire au sujet du déploiement des compteurs LINKY dans la mesure où il n'y a que le collectif présent sans contradicteur invité.

Compte-rendu du 28/06

La **1^{ère} délibération** présentée par M. le maire est relative à la modification du règlement intérieur des services périscolaires par l'ouverture de la garderie jusqu'à 19h suite à la demande des parents d'élèves.

Votée à l'unanimité
1 abstention.

La **2^{ème} délibération** présentée par M. le maire a pour objet la signature d'une convention avec Soyons, qui prendra à sa charge par l'intermédiaire de leur CCAS la différence tarifaire avec le tarif "*extérieur*" pour accueillir leurs enfants dans notre centre de loisirs.

Votée à l'unanimité.

La **3^{ème} délibération** présentée par M. le maire propose le renouvellement de la convention avec les Centres

Musicaux Ruraux pour une intervention de 72 heures annuelles dans l'école élémentaire.

Votée à l'unanimité.

La **4^{ème} délibération** présentée par M. AUDEMARD est relative à la modification de la durée et des tarifs des concessions funéraires.

Votée à l'unanimité.

La **5^{ème} délibération** présentée par M. POMMARET adjoint à la communication, à la vie associative et vice-président de la CCRC propose de nouveaux tarifs pour les encarts publicitaires du bulletin municipal qui paraîtra en décembre sous un nouveau format, une nouvelle maquette et un contenu renouvelé.

Votée à l'unanimité.

La **6^{ème} délibération** présentée par M. POMMARET a pour objet le montant des subventions allouées aux associations avec une augmentation pour l'ASB et une subvention exceptionnelle au groupement des lieutenants de l'ouveterie de l'Ardèche.

Votée à l'unanimité
1 abstention.



En informations diverses :

Un point sur l'intercommunalité ; un point sur les travaux en cours ; une communication sur les effectifs prévus pour le centre aéré ; un retour sur le nombre d'interventions de la psychologue scolaire ; un rappel sur la propreté urbaine et l'appel à plus de civisme ; la réception d'un chèque de 1300 euros correspondant aux titres des frais de procédure, d'une habitante qui avait attaqué la commune et qui a été déboutée par le tribunal ; la création d'un nouveau site Internet ; le remplacement du secrétaire général pendant ses congés ; la communication de la réception d'une quarantaine de copies de courriers de citoyens adressés à ENEDIS pour signifier leur opposition à la pose du compteur LINKY.

* A la fin du conseil municipal, après avoir épuisé l'ordre du jour et les questions diverses, une personne dans le public a demandé la parole. A titre exceptionnel, le maire l'a autorisée à s'exprimer. Celle-ci a demandé au maire de prendre un "arrêté de suspension du déploiement de la pose des compteurs LINKY" sur la commune. Un conseiller lui a répondu que tous les citoyens de la commune ne s'opposaient pas à son déploiement et qu'un tel arrêté était inapproprié.

Compte-rendu du 17/09

La **1^{ère} délibération** présentée par M. POMMARET est relative à l'attribution d'une subvention de 600 euros pour le Comité Municipal Culture et Loisirs qui organise une soirée le 13/10, une subvention exceptionnelle

de 500 euros à l'association "**Quinze de cœur**" organisatrice du 6^{ème} Trail des Gaulois qui pour cette édition du 21/10 traversera la commune et une subvention de 100 euros pour encourager une association qui vient de se créer le "**Toulaud Trail**".

Votée à la majorité
sauf 1 contre et 1 abstention.

La **2^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY a pour objet l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable de 2017 d'un montant de 22,17 euros.

Votée à l'unanimité.

La **3^{ème} délibération** présentée par M. le maire propose la signature de la convention d'accompagnement pour la protection des données avec les Inforoutes de l'Ardèche pour une durée de 3 ans reconductible avec une phase initiale de mise en place pour un coût unique de 499,80 euros et la mission d'un délégué pour un montant de 601,80 euros annuel.

Votée à l'unanimité.

La **4^{ème} délibération** présentée par M. le maire concerne le déclassement du domaine public d'un terrain communal de 3000 m², détaché de la parcelle cadastrée ZH 434 (36162 m²) au lieu-dit Mouchet destiné à la vente pour son urbanisation.

Votée à la majorité
avec 6 abstentions et 1 contre.

La **5^{ème} délibération** présentée par M. le maire est relative à la signature de la promesse synallagmatique de vente de la parcelle de 3000 m² susdite, avec la société VALRIM pour un montant de 240 000 €. Cette parcelle a été identifiée dans le PLU par une zone résidentielle



en vue de la construction de 16 logements dit "**intermédiaires**". L'acte de vente final sera signé au bout d'une année si toutes les conditions requises sont respectées.

Votée à la majorité
avec 6 abstentions et 1 contre.

La **6^{ème} délibération** présentée par M. le maire a pour objet la signature d'une convention avec les communes membres de mise à disposition par la CCRC d'un assistant de prévention (*rendu obligatoire par une loi*) qui a pour mission, d'assister les élus dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques professionnels relative aux règles de sécurité et d'hygiène au travail.

Votée à l'unanimité.

En informations diverses :

Un point sur les travaux en cours ; un point sur la CCRC ; la désignation des élus qui siégeront à la nouvelle commission de contrôle de la liste électorale ; le nouvel appel d'offre pour le projet de la Cure ; la communication de l'arrêt du projet du PLU pris en conseil communautaire le 20/09 ; les remerciements du maire à M. SATET qui a effectué l'intérim de l'adjoint aux travaux cet été ; la présentation du rapport d'activités 2017 du service général et du service de gestion des déchets ménagers ; un appel à



solidarité pour une famille suite à l'incendie de leur maison ; le constat que la nouvelle ligne de bus N 40 n'a pas davantage de rotation qu'avant ; l'annonce de la soirée "Rock" le 13/10 organisée par le CMCL.

Compte-rendu du 22/11

La **1^{ère} délibération** présentée par M. POMMARET est relative à l'approbation du rapport de la CLECT en raison du transfert à la CCRC de la compétence Relais d'Assistantes Maternelles à compter du 01/01/18. Cela entraîne une augmentation de 1 454 euros de l'attribution de compensation versée annuellement à la CCRC, dont le montant passe de 87.516 euros à 88.970 euros .

*Votée à la majorité
1 contre.*

La **2^{ème} délibération** présentée par M. POMMARET a pour objet la signature de la convention de prestation de service pour le nettoyage mécanisé de la voirie communale. La balayeuse interviendra sur Touloud à raison de 2 journées de 7 h de travail par trimestre.

Votée à la majorité - 1 contre.

La **3^{ème} délibération** présentée par M. POMMARET propose la passation avec la Communauté de Communes Rhône Crussol, d'une convention de reversement de la taxe

d'aménagement pour les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire à la communauté de communes.

Votée à l'unanimité.

La **4^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY concerne l'approbation des nouveaux montants pour le projet réactualisé, de réhabilitation de la cure de Touloud en équipement multifonctionnel, dont le coût prévisionnel total (études, maîtrise d'œuvre, travaux et missions diverses) s'élève désormais à 850 000 euros hors taxes.

*Votée à l'unanimité
sauf 2 abstentions.*

La **5^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY est relative à l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 250 euros à l'ADAPEI de la Drôme.

Votée à l'unanimité.

La **6^{ème} délibération** présentée par M. CHANTEPY concerne une décision modificative comportant les inscriptions budgétaires d'ordre et les inscriptions réelles, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement pour les opérations 11 & 39.

*Votée à l'unanimité
sauf 2 abstentions.*

La **7^{ème} délibération** présentée par Mme SEVENIER porte sur le maintien de la garderie périscolaire du mercredi matin dans les conditions fixées par le règlement modifié de l'accueil périscolaire municipal.

Votée à l'unanimité.

La **8^{ème} délibération** présentée par Mme SEVENIER est relative à la modification du règlement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Votée à l'unanimité.

La **9^{ème} délibération** présentée par Mme SEVENIER a pour objet le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec effet au 01/01/2018 jusqu'au 31/12/ 2021.

Votée à l'unanimité.

La **10^{ème} délibération** présentée par M. le maire porte sur l'acquisition de la parcelle cadastrée sous le numéro ZH 479, située sur l'emprise du chemin de Blaise, propriété de VALRIM avec un prix à 1 euro symbolique.

Votée à l'unanimité.

En informations diverses :

Un point sur la CCRC avec la présentation des rapports d'activités 2017 des services d'assainissement collectif et non collectif, des stations d'épuration (STEP) ; Un rapport d'activités 2017 du service de l'eau potable du Syndicat mixte de Saint-Péray (SIVM) ; L'avis du conseil municipal sur le projet d'un centre de broyage de clinker à Portes Les Valence ; Un point sur la mise aux normes de la déchetterie ; Un point sur les "repas de secours" de notre prestataire à la cantine en cas d'intempéries pour la livraison ; Des remerciements à l'attention des bénévoles et de l'agent communal qui proposent des animations de qualité à la bibliothèque ; Un point sur les cambriolages, sur le dispositif "Participation citoyenne" et le souhait de prendre une future motion pour demander au préfet de passer en zone police et non plus gendarmerie ; Un point sur les travaux en cours avec la construction du local ADN et la fin des travaux route du Pinet ; Un point sur la mise en ligne dès 2019 du nouveau site @ ; la communication de la date des vœux à la population le 11/01/19.

MG

07130 TOULAUD

CONCEPT EURL

MAÇONNERIE

NEUVE ET RENOVATION

SPECIALISTE JOINT DE PIERRE

TOITURE ABRI

EXTENSION

FAÇADE



 Mg concept toulaud

06.26.03.91.21

ASSISTANCE ROUTIERE

DEPANNAGES - REMORQUAGES toutes distances
REPARATIONS MECANIKES
GARDIENNAGE : à compter de 4è jour de l'incident

AGS
ASSISTANCE CHARRAS
AUTOMOBILES



Christophe CHARRAS

Tél. 04 75 44 01 09

Fax 04 75 41 28 08

170 Rue Jacqueline AURIOL

26 760 BEAUMONT LES VALENCE

SIRET 382 902 781 00014 - RM 382 902 781 262

www.depannage-auto-valence.fr

Une année de transition afin de préparer le projet phare du mandat



Pour la 4^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal du 29 mars 2018 a approuvé, à l'unanimité, le compte administratif 2017 et le budget primitif 2018. Un budget primitif est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses ; le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

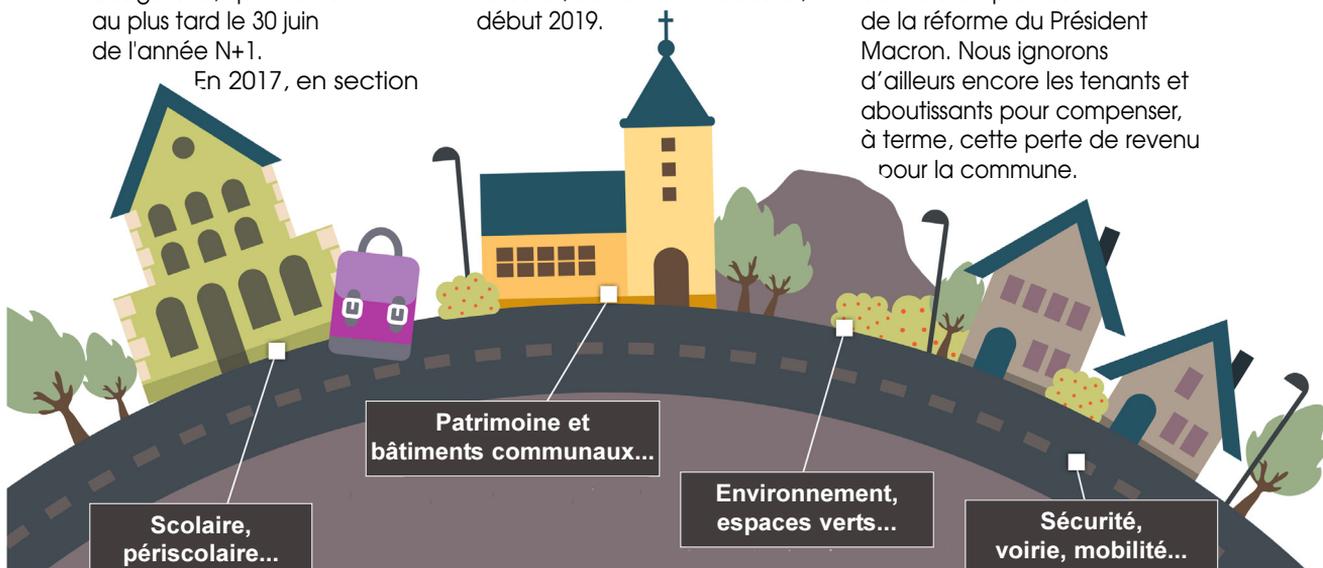
En 2017, en section

de fonctionnement la commune a dépensé 887.022 euros pour 1.165.666 euros de recettes. Les dépenses sont composées essentiellement des "charges à caractère général", et de "charges de personnel". Les recettes enregistrent les produits et services (cantine, garderie...), la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxe foncière) pour 436.348 euros. La taxe d'habitation représente plus de 54% de cette somme. Grâce à une gestion maîtrisée des dépenses, le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 278.355 euros. En rajoutant l'excédent de 2016, le résultat de clôture se monte à 557.000 euros.

Le projet phare du mandat, appelé "Réhabilitation de la Cure", devrait enfin débiter, début 2019.

Compte tenu de l'augmentation des prix dans la rénovation, et dans la construction en général, nous avons souhaité affiner le budget (748.000 euros HT) afin de valider un plan de financement permettant un autofinancement du programme à plus de 50%. Cet objectif sera atteint.

Fidèle à son habitude et pour rester cohérent avec les difficultés de la vie au quotidien, la commune n'a pas souhaité augmenter fortement les taxes dites "ménages" et a validé une augmentation de 0.5% sur les taxes foncière et d'habitation. Le Conseil municipal n'a donc pas cédé, comme certaines communes, aux chants des sirènes, qui ont augmenté considérablement cette dernière en prévision de la réforme du Président Macron. Nous ignorons d'ailleurs encore les tenants et aboutissants pour compenser, à terme, cette perte de revenu pour la commune.



Les réalisations 2018

DEPUIS 2014, NOUS AVONS À CŒUR DE MENER DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT AMÉLIORANT NOTRE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ DES TOULAUDAINS, ELLES SE POURSUIVENT SUR UN RYTHME TOUJOURS AUSSI SOUTENU.

Sur les voies de circulation :

- ❑ Une nouvelle tranche de l'élargissement de la route du Pinet dite "route des Freydières" s'est achevée début novembre. Cet axe intercommunal très fréquenté des Touloudains, permet aujourd'hui de regagner le sud de l'agglomération Valentinoise plus rapidement. Ce chantier financé par la communauté de communes Rhône Crussol a été conjointement mené avec la mairie de Touloud. ①
- ❑ Un îlot central a permis de matérialiser le carrefour de la boulangerie et de sécuriser l'arrêt bus.
- ❑ L'aménagement de l'intersection du chemin de Bergeron avec la route de Marsannoux a été réalisé récemment grâce à un muret en pierres, la modification du sens de circulation ainsi que l'élargissement de la voie contribuent à sécuriser ce carrefour. En 2019, une opération de plus grande ampleur est prévue entre cet aménagement et la route départementale : réfection de la chaussée, création d'un trottoir, remplacement du réseau d'eau potable et enfouissement des câbles de téléphone et d'électricité ②
- ❑ Goudronnage : chemin de Flots, chemin du Colombier, chemin de Blaise.
- ❑ La route départementale a retrouvé ses marques (retracage des lignes horizontales).

Travaux divers

- ❑ Fermeture de la partie nord du préau de l'école des quatre vents, école qui porte trop bien son nom.
- ❑ Réaménagement du hall de l'école maternelle et du dortoir, un coup de jeune chez nos petits.
- ❑ Parvis de la poste ③
- ❑ La réfection du monument aux morts à l'occasion de la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. ④
- ❑ Extension du réseau de l'éclairage public (chemin de la grande fontaine, route de la Combe) avec extinction de minuit à 5h.

Site de la Cure

- ❑ Après plusieurs années d'étude et 2 appels d'offres, le chantier de la Cure commence enfin. Le montant total des travaux de cette opération d'envergure s'élève à 748.000 euros HT. Le financement s'articule autour d'un emprunt et de fonds propres communaux complétés par des subventions principalement celles de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Ardèche. Un peu moins d'un an de travaux sera nécessaire pour transformer l'ancienne bâtisse de la Cure en un espace multifonctionnel au cœur du village historique.

Aménagements divers

- ❑ Les aménagements du sud de la zone artisanale sont terminés. Ce nouvel espace accueillera à terme 3 nouvelles entreprises.





Les permis de construire ont été délivrés cet automne. Les constructions et surtout les activités seront opérationnelles en 2019.

□ Une station de lavage de véhicules a vu le jour au mois d'octobre près du garage automobiles. Un nouveau service pour les Touloudains. ⑤

□ Le secrétariat de mairie affiche ses couleurs. Les employés communaux ont réalisé un réaménagement permettant d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail de nos employés. ⑥

□ La gestion des eaux de pluie est un problème récurrent dans notre commune au relief tourmenté. Des travaux menés en collaboration avec la commune de Soyons ont permis de résoudre les désordres causés régulièrement par les précipitations au quartier de la Corniche.

□ Des points propres canins ont été installés dans le village et près du stade ; anecdotique me direz-vous ! Pas si sûr. ⑦

URBANISME

* 5 maisons individuelles et 4 appartements, telle est la composition du nouveau quartier du Pressoir au nord de l'agglomération. Ce sont donc 9 nouvelles familles qui ont choisi de s'installer dans notre commune. ⑧

* Le local technique ADN est en construction près des vestiaires du pôle sportif. C'est une première étape en vue du développement de la fibre tant attendue dans notre secteur.

* L'urbanisme en pays Touloudain en 2018 et en chiffres (situation au 20 novembre) :

- 3 Permis de Construire accordés,
- 31 Déclarations préalables déposées
- 34 Certificats d'Urbanisme délivrés.

Pour rappel : toutes les constructions, même mineures, (piscine, clôture, abri de jardin, agrandissement de bâtiment...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie.

Point sur le PLU

Le projet de notre Plan Local d'Urbanisme définissant le projet global d'aménagement de notre commune jusqu'en 2030 est terminé. Il a été présenté une première fois le jeudi 20 septembre 2018 en conseil communautaire et sera définitivement arrêté lors d'un prochain conseil. Les services de l'Etat devront maintenant donner leurs avis avant l'enquête publique, préalable à l'adoption définitive courant 2019.



ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT 1,4 MILLION DE CONVIVÉS DANS 9 490 RESTAURANTS.



elior.fr
Elior enseignement
Direction Régionale Centre Est
T+33 04 72 68 99 00



Préserver
l'environnement,
ça coule de source



Afin de répondre aux enjeux de demain, Veolia Eau est le partenaire privilégié des collectivités et des industriels pour protéger et gérer les ressources en eau.

S'engager pour préserver l'environnement est notre défi quotidien.

www.veoliaeau.fr



Groupama

Toutes Assurances - Placements

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

667 Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray

Tél : **04 75 40 45 99** - Fax : 04 75 80 00 19

RESTAURANT SCOLAIRE LES ANIMATIONS 2018/2019

8/12 octobre :
"Semaine du goût"

22 novembre :
"Le Portugal"

21 décembre :
"Repas de Noël"

10 janvier :
"Galette des rois"

4 février :
"La chandeleur"

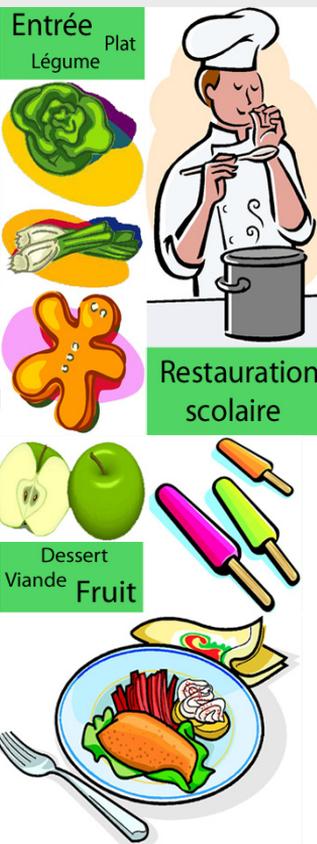
7 février :
"Nouvel an Chinois"

21 mars :
"Tout est rond tout est bon"

4 avril :
"L'Espagne en fête"

23 mai :
"Au resto sur la plage"

Juin :
"La fête des fruits frais"



Entrée
Plat
Légume

Restauration
scolaire

Dessert
Viande
Fruit

Des services au quotidien pour vous accompagner

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), comme depuis de nombreuses années, fonctionne la première semaine de chacune des petites vacances scolaires (à l'exception de celles de Noël) et 4 ou 5 semaines en été (3 ou 4 semaines en juillet et la dernière semaine d'août).

Il accueille les enfants de 4 à 12 ans.

Pour les petites vacances scolaires, les inscriptions sont possibles à la journée.

Pour l'été les inscriptions se font uniquement à la semaine.

Les tarifs sont établis en fonction des revenus de la famille et de son lieu d'habitation (Toulaudains ou extérieurs).

Réservez vos dates !

FEVRIER : du 18 au 22 février 2019

AVRIL : du 15 au 19 avril 2019

Activités manuelles, sportives (avec un professionnel), sortie à la journée et en demi-journée, cinéma seront au programme de ces semaines.

ETE Du 08 au 12 juillet 2019

Du 15 au 19 juillet 2019

Du 22 au 26 juillet 2019

Du 29 juillet au 2 août 2019

Du 26 au 30 août 2019

A l'heure de la mise en page de ce Toul'horizon, le programme n'est pas finalisé et ne peut donc être communiqué.

Une, voire deux semaines intégreront des minicamps. Les autres semaines auront toujours au moins une sortie journée ainsi que des activités manuelles, sportives ou culturelles, avec pour certaines, des animateurs extérieurs diplômés.

Des informations plus précises seront diffusées dès le mois de janvier 2019.

Portail Famille

La nouvelle version du portail famille doit être opérationnelle au plus tard tout début 2019.

Il permettra aux familles de se connecter sur leur tablette et d'avoir plus d'informations comme les menus de la cantine par exemple...



GARDERIE

Depuis la rentrée de septembre 2018, la garderie fonctionne :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis

* de 7h30 à 8h20,

* de 16h30 à 19h.

le mercredi matin

* de 7h30 à 12h30. **Ce service**, bien que peu fréquenté (6 enfants en moyenne par mercredi), et qu'il était envisagé d'arrêter en décembre 2018, **sera finalement maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire**. Ceci afin de ne pas pénaliser, en cours d'année, les familles et surtout les enfants utilisant cette garderie.

Vers un site web relooké



Outre les diverses communications "Toulaud Infos" et "Toul'Horizon", la commission Informations/Communication a principalement œuvré cette année à la transformation du site internet.

Comme vous l'avez certainement constaté, notre site internet www.toulaud.fr rencontre depuis quelques mois de nombreux dysfonctionnements causés par des changements intervenus sur les serveurs de notre hébergeur. L'occasion, donc, de lui faire faire peau neuve ! Dès ce début d'année 2019, vous verrez donc arriver une toute nouvelle version, créée en étroite collaboration avec une startup locale. Ce site sera assurément plus design et plus ergonomique tout en apportant fluidité et modernité. Vous y retrouverez toutes vos rubriques favorites et plus encore..., toujours dans le but de mieux communiquer.

La commission a également travaillé sur le présent Toul'Horizon qui se présente, cette année, sous un nouveau format plus dynamique. Nous espérons qu'il vous plaira.

Bonne lecture

L'INFO COMMUNALE À PORTÉE DE MAIN

Vous faites peut-être partie des habitants qui ne passent pas quotidiennement par le village et vous ne pouvez par conséquent pas prendre connaissance des infos communales diffusées sur le panneau électronique placé en face de la boulangerie. Et bien qu'à cela ne tienne...



Voici la solution : votre smartphone ! Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application "Centoweb" (disponible pour Android et sur Appstore), rechercher "Toulaud", valider votre choix et mettre ce panneau dans les favoris de l'application. Vous aurez ainsi, à tout moment, la reproduction exacte de la diffusion. Et en cas de message important : alerte météo, problème de transports scolaires..., vous recevrez automatiquement une notification dès la mise en diffusion.

C'est parfois simple l'info !

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME

20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tél: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 42 71 23
remyfaure26@orange.fr



BUREAU ARDECHE

12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 37 03
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél: 04 75 44 51 80

CMCL, ça repart

Le Comité Municipal Culture et Loisirs "CMCL" a repris doucement ses marques durant l'année 2018.

Le fil conducteur qu'a été le concours photo a rencontré un beau succès et nous avons partagé de très beaux clichés (voir photos).

Notre calendrier pour 2019 n'est pas encore définitif, mais nous pouvons d'ores et déjà vous proposer de participer à un **«nettoyage éco-citoyen»** de notre village **le 6 avril 2019**.

Notre but : faire prendre conscience que tous ensemble, nous pouvons protéger et améliorer notre cadre de vie.

Nous organiserons également un rallye pédestre **le 28 septembre**. Petits et grands pourront se retrouver : marche, culture et histoire seront au rendez-vous ! Il vous reste quelques mois pour réviser !!!

Deux autres manifestations sont actuellement à l'étude, nous espérons pouvoir vous les proposer en 2019.



Boulangerie Bertin



à Touloud depuis l'an 2000

Votre artisan boulanger vous accueille du mardi au dimanche :

<i>mardi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h
<i>mercredi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h
<i>jeudi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 19h
<i>vendredi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h30
<i>samedi</i>	6h30 - 13h / 15h30 - 20h30
<i>dimanche</i>	6h30 - 12h30



Aider, soutenir

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est géré par un Conseil d'Administration composé :

- du maire qui en est le Président de droit,
- de cinq membres élus en son sein par le conseil municipal,
- de 5 membres désignés par le maire dont :

- * un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- * un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- * un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Sa mission est d'apporter un soutien aux habitants de la commune qui connaissent des situations difficiles ponctuelles ou non, par l'écoute et l'accompagnement. Il accueille, renseigne et oriente toutes les personnes qui souhaitent obtenir des informations en entretien individuel et confidentiel. Il est en charge d'instruire les demandes d'aides sociales et d'accompagner les plus fragiles dans leurs démarches administratives. Il est ouvert à tous.

LES ACTIONS DE L'ANNEE :

* Le 20 janvier 2019, repas des aînés.

La surprise annoncée lors du repas 2018 est un déjeuner au restaurant vers une destination qui sera dévoilée le jour même. Les personnes de 68 ans et +, habitants à temps plein sur la commune et n'ayant pas reçu l'invitation doivent se signaler en mairie.

* **Le 10 mars 2019** : vente de repas à emporter (*choucroute, paëlla...*) sur réservation dont les bénéficiaires permettent de répondre à différents besoins.

* **Au mois d'octobre** : collecte de denrées alimentaires au bénéfice du relais de Saint-Péray auprès duquel les familles les plus démunies peuvent bénéficier de deux colis par mois. Cette collecte est organisée dans les écoles et les mairies des communes du canton.

Le CCAS tient à remercier les enfants, leurs familles et tous les généreux donateurs grâce à qui nous avons récolté cette année 130 kg de denrées.

Pour joindre le CCAS, vous pouvez :

- * prendre rendez-vous en mairie au **04.75.60.49.52**
- * nous écrire par mail à **ccas@touloud.fr**

Bois d'ébène

Création et entretien d'espace verts

Julien VIDAL

Taille, Élagage, Abattage
Création massifs, Pierre sèche
Arrosage intégré, Clôture, Gabion
Stabilisé, Mini pelle

Tél. 06 88 24 06 81
boisdebene07@hotmail.fr



“Les vers à soi” : des rendez-vous pour tous, toute l’année

PASSIONNÉS, CURIEUX OU SIMPLES FLÂNEURS, VENEZ LIRE, VOUS DIVERTIR, VOUS CULTIVER, VOUS INFORMER, VOUS DÉTENDRE, DISCUTER, TRAVAILLER SEUL OU EN GROUPE, " SURFER ", EMPRUNTER... À LA BIBLIOTHÈQUE LES VERS À SOI. PLUS DE 6 000 DOCUMENTS : FICTIONS, DOCUMENTAIRES, BD, MAGAZINES, LIVRES LUS, CD, PARTITIONS... VOUS ATTENDENT !

Et encore plus avec l'offre numérique de la Bibliothèque départementale de l'Ardèche (BDA) !

De chez vous et en quelques clics, consultez la presse (+ 800 titres de magazines), lisez des livres numériques (+ de 1000 titres récents), écoutez la musique en ligne ou les webradios, visionnez le meilleur du documentaire d'auteur via la plateforme Ténk.

Pour emprunter ou accéder à cette offre documentaire, il vous suffit de vous abonner : 12 euros/an pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans. La carte unique à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Rhône Crussol vous permet de profiter d'une large offre de services.

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour des raisons liées à l'âge ou à une mobilité réduite, la bibliothèque vous propose le portage de documents à domicile. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe.

De septembre à juin, la bibliothèque accueille, tous les mois, les écoliers de la commune.

Véritable espace culturel, la bibliothèque propose toute l'année des animations pour tous les publics et tous les âges.

Des rendez-vous mensuels :

- ❑ Et patati et patata..., contes et lectures, ateliers et cinéma :
1^{er} mercredi - 15h à 16h
- ❑ Atelier numérique :
1^{er} vendredi
- ❑ Lectures partagées :
2^{ème} mardi

Des manifestations annuelles :

- ❑ Fête de la science :
septembre/octobre
- ❑ Mois du film documentaire :
novembre
- ❑ Cinéma de Noël :
décembre

Des manifestations ponctuelles

Et les projets 2019 ne manquent pas...

- ❑ La Patagonie : diaporama photos commenté par Marie-Claude Arcos
(vendredi 8/02)
- ❑ Le Japon : expositions, ateliers, cinéma...
(mars/avril)
- ❑ 2019 "L'année Olivier de Serres" : exposition ; conférence
(mai/juin)
- ❑ et des projections cinéma, des rencontres, des spectacles...



*Rencontre avec Arnü West
06/02/18*

Ces temps d'échanges, de découvertes, de partages se déroulent en toute simplicité et sont souvent accompagnés de gourmandises. Alors n'hésitez plus à pousser la porte de la bibliothèque pour venir nous rencontrer !

L'équipe vous accueillera :

Lundi : 16h30 - 18h*
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 9h30 - 11h et 16h - 18h*
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
***fermeture les lundis et mercredis pendant les vacances scolaires**

Bibliothèque Les vers à soi

100 rue des mûriers
07130 Toulaud
09 77 48 86 00
biblio@touloud.fr



Solutions d'assurances

Cabinet Alexis KIRCHER

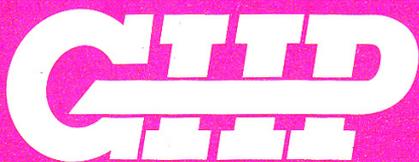
Nouvelle adresse : 32 av. des Auréats, 26000 VALENCE

Tél. 04 75 81 16 17

Fax : 04 75 81 16 75

valencekircher@agence.generalif.fr

N° ORIAS : 15003308



PATRICK HÉNARD

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

07503 GUILHERAND GRANGES

☎ 04 75 44 45 84



Au service de l'Agriculteur et du Jardinier

Avenue victor Tassini - 07130 SAINT PÉRAY

Tel : 04 75 40 31 07

Environnement Monsano récompensé

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE DES RÉGIONS ET DES VILLES QUI S'EST TENUE DU 8 AU 11 OCTOBRE DERNIER À BRUXELLES, LA COMMUNE DE MONSANO (3500 HABITANTS) A ÉTÉ HONORÉE EN REMPORANT LE PREMIER PRIX DANS LA CATÉGORIE DES VILLES DE MOINS DE 10.000 HABITANTS. CETTE DISTINCTION RÉCOMPENSE LES COLLECTIVITÉS LOCALES LES PLUS ENGAGÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES D'ÉNERGIE DURABLE.

La ville de Monsano a été distinguée pour avoir notamment développé la collecte des déchets en porte à porte, encouragé l'utilisation des énergies renouvelables, favorisé l'agriculture biologique, sensibilisé les habitants à des solutions innovantes, telles que la réduction des dé-



climat et transition énergétique : écompensée

chets et de la consommation d'énergie (l'électricité coûte environ 30% plus cher en Italie qu'en France).

A terme, la municipalité a pour objectif de généraliser l'éclairage à LED sur l'ensemble du territoire, y compris chez les particuliers et les entreprises. Elle souhaite créer des chemins piétonniers, développer l'usage du vélo et de la voiture électrique. Elle travaille dans la gestion des eaux pluviales afin de faire face à des précipitations extrêmes de plus en plus fréquentes. Elle doit aussi tenir compte, dans ses projets, de sa situation géographique en zone sismique sévère.

Depuis 1994, les maires successifs, Sandro Sbarbati et son adjoint Mauro Tomassoni (1994-2004), Luca Fioretti (2004-2014) et actuellement Roberto Campelli ont engagé leur collectivité dans une démarche environne-

mentale forte. Après avoir initié un parcours de certification environnemental (Emas), en 2005, la commune a créé avec d'autres communes et villes italiennes l'Association Nationale des communes Vertueuses (Associazione nazionale dei Comuni Virtuosi), un réseau de responsables locaux qui œuvrent pour la gestion durable de leur territoire en responsabilisant leurs citoyens.

La commune de Monsano a obtenu la certification ISO 14001-2015.

En règle générale, nos voisins italiens, notamment la région des Marches où se situe Monsano, sont plutôt sensibilisés à leur environnement. Le pays relativement peuplé dispose de peu de terres agricoles et est régulièrement victime de séismes catastrophiques. Ces particularités ne sont sans doute pas étrangères à cet engagement.

Les activités du comité de jumelage

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, des dessins et courriers ont été échangés entre les enfants de la garderie et les écoliers de Monsano.

En mai dernier, une délégation touloudaine s'est rendue au palio de Monsano rejointe par un groupe de la commune autrichienne de Klein-Pöchlarn.

Quatre Italiens, dont le maire et le président du comité de jumelage, sont venus à Touloud, fin juin, pour la fête de Crussol.

Découverte des côteaux de l'Hermitage, de la cité du chocolat et du village de Château-bourg ont complété la visite. La gastronomie est constamment restée au centre des débats avec la dégustation des vins et fromages locaux, sans oublier les spécialités gastronomiques préparées par les membres du comité de jumelage.

À l'automne, le comité de jumelage a fait et vendu de la soupe de courge afin de compléter le financement des activités entre les deux communes transalpines.

La convention des maires pour le climat et l'énergie initiée par la Commission Européenne encourage les efforts déployés par les autorités locales dans la mise en œuvre de politiques d'énergie durable.

Contact :

06 80 08 59 31

michel.letang@orange.fr





Terrassement - Assainissement - Démolition - V.R.D

Tél: 04 75 58 31 18 / Fax: 04 75 58 63 03

E-mail: comte.tp@wanadoo.fr



Z.A La Chalaye - 07440 Alboussière

Intermarché

HYPER

SOYONS PONT DES LÔNES
ZONE DES FREYDIÈRES



Drive



Station service
24/24



Gaz

OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H00

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Encourager les initiatives

Dans le cadre de la vie associative touloudaine 2018, plusieurs évènements marquants se sont déroulés sur notre territoire.

Une course d'orientation a été organisée par l'Association Outdoor 07 le samedi 8 septembre 2018 dans notre commune. Elle a réuni de nombreux participants. Par équipe ou en individuel, les coureurs ont pu traverser les rues du "vieux" village mais aussi les lotissements "les Chênes" et "les Amandiers".

Une belle réussite !!

Il y a eu aussi le 21 octobre 2018, le passage du Trail des Gaulois qui, pour sa 6^{ème} édition, a décidé de traverser notre belle commune sur le parcours de 17 kilomètres. Cette course organisée par l'association "Quinze de Coeur" a rassemblé plus de 800 trailers.

En outre, dans le cadre de l'accompagnement à la vie associative touloudaine, la municipalité a versé, en début de saison, les subventions annuelles aux différentes associations.

Des subventions exceptionnelles ont également été attribuées pour des manifestations événementielles se déroulant sur notre territoire. Ce fut notamment le cas cette saison pour l'amicale laïque, le CMCL et le trail des gaulois.

De plus, afin de répondre à la demande de plusieurs associations qui utilisent la salle polyvalente tout au long de l'année, la municipalité a décidé de mettre à disposition cette même salle la première semaine de toutes les vacances scolaires (sauf Noël) afin de maintenir au

maximum les activités sportives et culturelles.

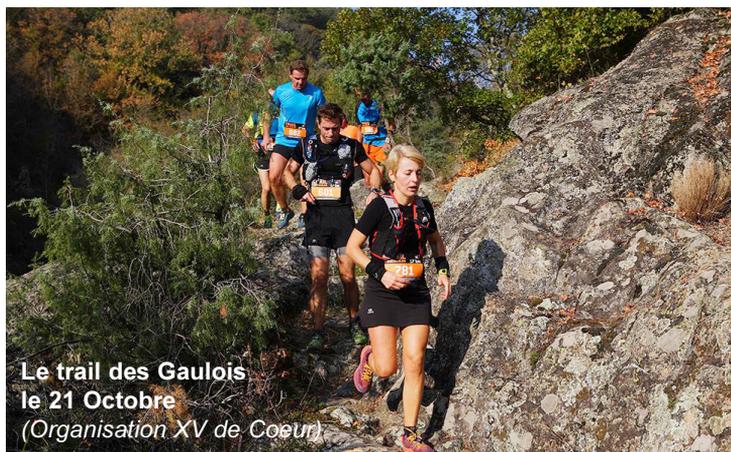
Nous nous réjouissons, enfin, de la création d'une nouvelle association dans notre commune. En effet, depuis septembre, "Toulaud trail" a vu le jour. Elle propose cette activité, à tous publics, les mercredis à partir de 18h30 et les samedis à partir de 8h30.

Bonne route à eux !!

Un grand merci, enfin, à tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien pour que vive notre village.



**Le Forum des Associations
le 7 Septembre**



**Le trail des Gaulois
le 21 Octobre
(Organisation XV de Coeur)**



**La Fête de la Musique
le 2 Juin
(Organisation Amicale Laïque)**

Les associations toulaudaines

A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée	Activité : Chasse Responsable : Sandrine VEROT	☎ 06 77 14 27 44 acca.toulaud07@gmail.com
A.S. BOULISTES TOULAUD	Activité : Boule Lyonnaise Responsable : Didier GAULTIER	☎ 06 50 64 78 77 gauchierentretien@gmail.com
A.S.A.	Activité : Irrigation agricole Responsable : Philippe LEORAT	☎ 04 75 60 88 99 ou 06 70 10 96 83 fialeorat@gmail.com
A.T.P.E.	Activité : Parents d'élèves Responsable : Armelle COTTE	☎ 04 75 40 63 02 armellecotte@orange.fr
ALLIANCE JUDO 4 VALLEES	Activité : Judo - Eveil Judo Responsable : Edouard DELL'ERBA	☎ 06 40 52 01 76 dellerbaed@hotmail.com info@alliancejudo4vallees.fr
AMICALE LAÏQUE	Activité : Animations au profit des écoles Responsable : Bruno LOCATELLI	☎ 06 44 24 54 22 amicalelaiquetoulaud@gmail.com
ASSOCIATION LES TOULAUDAINES	Activité : Zumba, Gym douce, Yoga, Dessin, Peinture, Tricot, club de lecture Responsable : Chantal LEGRAND	☎ 06 12 95 92 20 chantallymj@gmail.com
BIBLIOTHEQUE "LES VERS A SOI"	Activité : Prêt de livres et animations Responsable : Sybille SANCHEZ	☎ 09 77 48 86 00 ☎ 04 75 83 63 12 biblio@toulaud.fr
C.F.E.	Activité : Club de Foot des Entreprises Responsable : Florian REYNAUD	☎ 06 68 88 23 41 reynaudf21@gmail.com
CLUB DU BON ACCUEIL	Activité : Cartes, Pétanque, Jeux société Responsable : Georgette ROCHE	☎ 04 75 40 33 44 jean.delhomme@orange.fr
COMITE DE JUMELAGE	Activité : Echange avec Monsano (Italie) Responsable : Michel LETANG	☎ 06 80 08 59 31 michel.letang@wanadoo.fr
COMITE MUNICIPAL CULTURE ET LOISIRS	Activité : Animations culturelles et de loisirs Responsable : Nathalie AUBERT	☎ 04 75 40 52 66 06.23.91.27.66 nath.aubert@sfr.fr
COMITE TIERS MONDE Madagascar	Activité : Solidarité Responsable : André MONCHAUX	☎ 04 75 60 96 28 mireille.monchaux07@orange.fr
CULTUELLE CATHOLIQUE	Activité : - Responsable : Pierre BENISTANT	☎ 04 75 44 04 05
CULTUELLE PROTESTANTE	Activité : - Responsable : Patricia CHAMPELOVIER	☎ 04 26 52 44 92
ENTRAIDE ET ABRI	Activité : hébergement Président : M. Président RISSOAN Max	☎ 04 75 40 32 88 entraide-abri@groupeel.org
FEDERATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES	Activité : Syndicat agricole Responsable : André MALLET	☎ 04 75 25 04 83 ☎ 06 86 97 21 84
LES AMIS DE TOULAUD	Activité : Organisation de festivités Responsable : Isabelle DE OLIVERA REIS	☎ 06 85 96 13 64 / 06 88 96 15 81 amisdetoulaud@bbox.fr
TENNIS CLUB	Activité : Adultes / enfants Responsable : Anthony JAVELAS	☎ 06 81 52 07 76 tennisclubtoulaud@gmail.com
TOULAUD TRAIL	Activité : Courses Responsable : M. Benoît CERANTOLA	☎ 06 20 33 37 35 toulaudtrail@gmail.com
TOULAUD RANDO	Activité : Randonnée Responsable : Marcel TALAND	☎ 06 01 05 54 19 marcel.taland@sfr.fr christine-t@hotmail.fr
TOULAUD SPORT	Activité : Rugby Responsable : Jacques LEMENICIER	☎ 06 88 55 53 05 toulaudsport@gmail.com
TOULAUD TENNIS DE TABLE	Activité : Tennis de table Responsable : Raphaël VOSSEY	☎ 06 82 80 73 94 r.vossey@orange.fr
UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CANTON	Activité : Préservation du devoir de mémoire pour les générations futures Responsable : Gaston PELLISSIER	☎ 04 75 40 31 92

Agenda

JEUDI 10 JANVIER

18h30 : **Assemblée générale**
Salle polyvalente
Organisation : *Comité Tiers Monde*

DIMANCHE 10 MARS

12h : **Vente choucroute et paëlla à emporter**
Mairie
Organisation : CCAS

SAMEDI 15 JUIN

19h : **Fête de la musique**
Boulodrome
Organisation : *Amicale Laïque*

VENDREDI 11 JANVIER

18h30 : **Voeux**
Salle polyvalente
Organisation : *Municipalité*

VENDREDI 22 MARS

20h : **MIMAGES**
Salle polyvalente
Organisation : CCRC

DIMANCHE 30 JUIN

10h : **Fête des écoles**
Ecoles
Organisation : *Amicale Laïque*

DIMANCHE 20 JANVIER

10h30 | 19h : **Repas des aînés**
Organisation : CCAS

SAMEDI 30 MARS

16h : **Carnaval**
Ecoles
Organisation : *Amicale Laïque*

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

17h | 20h : **Forum des associations**
Salle polyvalente
Organisation : *Municipalité*

SAMEDI 26 JANVIER

18h : **Ioto**
Salle polyvalente
Organisation : *Amicale Laïque*

SAMEDI 6 AVRIL

Toute la journée
Nettoyage éco-citoyen
Départ : Salle polyvalente
Organisation : CMCL

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Toute la journée
Rallye pédestre
Salle polyvalente
Organisation : CMCL

MARDI 5 FEVRIER

14h : **Assemblée générale**
Salle polyvalente
Organisation : *Bon accueil*

DIMANCHE 5 MAI

7h | 18h : **Vide-grenier Foire de printemps**
Stade - Salle polyvalente
Organisation : *Amis de Touloud*

Avis aux associations !

N'oubliez-pas d'informer la mairie de vos manifestations publiques. Votre annonce pourra ainsi être mise en ligne sur le site internet.



Magazine municipal de la Mairie de Touloud

Adresse : 85, rue du Moulin de l'Aure - 07130 Touloud

Responsable de la publication : Christophe Chantre

Réalisation : Mairie de Touloud (07130)

Comité de rédaction :

Patrice Pommaret, Christian Audemard, Stéphane Chantepy, Jean-Noël Chantre, Bérénice Degiorgi, Nathalie Dubus-Viossat, Christophe Delay.

Maquette, mise en page : Patrice Pommaret

Impression : Imprimerie Despesse (Valence)

Tirage : 900 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal.

Photos de couverture : Léo Lespet

Le Conseil Municipal remercie tous les annonceurs pour leur participation.



95 rue de la république

07130 saint péray

04.75.40.30.87

latelierfloraldanais@gmail.com

SAS L'ATELIER FLORAL D'ANAÏS
Anaïs Brancaléone, artisan fleuriste



Toutes compositions florales

ATP

TRAVAUX PUBLICS

Alexandre **SILHOL**

06 43 93 36 97

atp.multiservices@gmail.com

TERRASSEMENT

(réfection de cours, de chemin, déssouchage, etc...)

VRD

(enterrement de réseaux, eau, électricité, télécom, etc...)

ASSAINISSEMENT

(pose et raccordement de fosse septique, micro station, puit perdu, etc...)

PISCINE

(creusement, évacuation déblais, mise en forme du terrain, etc...)

LIVRAISON MATERIAUX

(sable, gravier, concassé, etc...)

TOUS TRAVAUX

(mini pelle, tracto pelle, etc...)

PETITE MACONNERIE

(mur de clôture, dalle de terrasse, béton désactivé, etc...)

**DEVIS
GRATUIT**

**PARTICULIERS
&
PROFESSIONNELS**

QUARTIER LE GRAND BOIS - 07130 TOULAUD



11-11-1918 / 11-11-2018

Un devoir de mémoire...



La municipalité souhaitait organiser un événement exceptionnel pour les 100 ans de l'armistice de la guerre 14-18 afin d'honorer ses poilus toulaudains. De mémoire d'anciens, on n'avait jamais vu autant de monde autour du monument aux morts trop petit pour accueillir les 200 personnes présentes pour l'occasion. Grands-parents, parents, enfants et petits-enfants, tous concernés pour ce jour mémorable rempli d'émotions. Les enfants de l'école ont lu des lettres de poilus, énoncé les noms des 71 toulaudains tombés pour la France, et déposé, pour chaque nom, une rose au pied du monument. Nous remercions toutes les personnes, qui de près ou de loin, ont aidé à l'organisation de cette commémoration et participé à ce moment. Au premier rang desquels, les enfants des écoles du village, ses directrices, ses professeurs des écoles.



Naissances

Romy GIBERT	20/12/2017
Tayssia RUBIO	07/01/2018
Aliyah KERMICHE	15/01/2018
Nans COUTURIER	22/02/2018
Romane MORANDEAU	26/03/2018
Ange FARETTI	30/03/2018
Lyam LEBOUTEILLER VALETTE	11/04/2018
Noah LEBOUTEILLER VALETTE	11/04/2018
Eloïse CANU	30/04/2018
Tilyan ROY	15/06/2018
Hugo FAUQUE BONETTI	11/07/2018
Mia CHAMBERT	20/08/2018
Matéïs AMOROS	21/08/2018
Anton PASCAU CARCELLER.....	18/09/2018
Valentine REYNAUD	17/09/2018
Eléonore MIRAILLET	25/09/2018

Mariages

Elodie GOUY et Franky PARRA	17/03/2018
Céline CHEVALIER et Jacques MANTE	07/04/2018
Isabelle REBOULLET et Gilles BERGERON	02/06/2018
Anne-Claire LAURENT et Jérémy VISTICOT	16/06/2018
Annabelle CERDAN et Bastien FAURIEL	25/08/2018

Décès

Vastie GENETE née BOUVIER	12/12/2017
Simone MOREAU née CHAPELON	03/01/2018
Gabrielle SEIGNOBOS née BRIAND.....	25/01/2018
Maurice ODRAT	14/02/2018
René GOURDOL	26/02/2018
William PAJOVIC	05/03/2018
Bernard POMMARET	29/06/2018
Simone GOUNON née SAIGNES	08/07/2018
Jean PONSARD	20/09/2018
Jacques MAZERAT.....	01/10/2018
Noémie FAYARD née DUCROS	10/11/2018

MES DEMARCHES

à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte où je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récupère de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



LISTE ÉLECTORALE

La loi n°2016-1048 du 01/08/2016 rénovant les inscriptions sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Changement pour l'électeur : le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. Maintenant les demandes d'inscription déposées par les électeurs seront reçues et instruites tout au long de l'année. Pour les scrutins en 2019 : pour les élections européennes qui se dérouleront le 26 mai, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

RECENSEMENT

Les jeunes filles ou garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile au cours du mois de leur anniversaire. Venir en mairie avec le livret de famille des parents et la carte d'identité du mineur.

En mairie !

Le secrétariat de mairie reste bien entendu à votre service pour tous renseignements et toute assistance dans vos démarches

<p>Mairie</p> <p>04.75.60.49.52 <i>mairie@toulaud.fr</i></p> <p>ASTREINTE (URGENCE) 06.07.49.95.68</p> <p>OUVERTURE Du lundi au vendredi : 13h à 16h30 (Permanence téléphonique : 8h/12h - 13h/17h)</p> <p>PERMANENCES <u>MAIRE</u> Jeudi de 16h à 18h30 <u>ADJOINTS</u> Sur rendez-vous</p>	<p>SCOLARITE</p> <p>ECOLE MATERNELLE 04.75.60.49.57 <i>ecole-mat@toulaud.fr</i></p> <p>ECOLE ELEMENTAIRE 04.75.60.49.56 <i>ecole.elem@toulaud.fr</i></p> <p>CANTINE SCOLAIRE 04.75.60.49.55 <i>www.portaifamille.fr</i></p> <p>GARDERIE CENTRE DE LOISIRS 06.74.01.25.60 <i>www.portaifamille.fr</i></p>	<p>DECHETS</p> <p>ORDURES MENAGERES</p> <p>RAMASSAGE * le mardi matin * le vendredi matin</p> <p>DECHETTERIE 170 rue de la Traverse ZA LES UFERNETS 07130 TOULAUD</p> <p>OUVERTURE Mardi 8^h00 / 12^h00 Jeudi 8^h00 / 12^h00 Samedi 8^h00 / 12^h00</p>	<p>BIBLIOTHEQUE</p> <p>09.77.48.86.00 <i>biblio@toulaud.fr</i></p> <p>LUNDI : 16H30 - 18H MARDI : 16H30 - 19H MERCREDI : 9H30 - 11H / 16H - 18H VENDREDI : 16H30 - 19H SAMEDI : 10H - 12H</p> <p>Pendant les vacances scolaires MARDI : 16H30 - 19H VENDREDI : 16H30 - 19H SAMEDI : 10H - 12h</p>	<p>AGENCE POSTALE COMMUNALE 04.75.40.33.35</p> <p>Lundi : 13h30/16h30 Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/11h30 Vendredi : 13h30/17h00 Samedi : 8h30/12h00</p>
---	---	--	---	--

Salle Polyvalente

Renseignements et réservations au :

 04 75 60 49 52

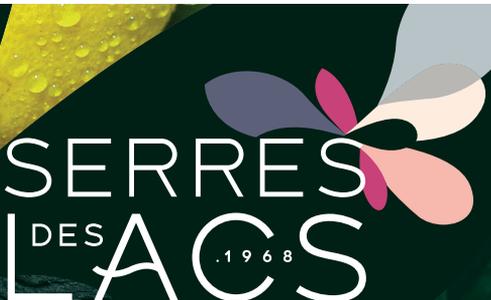
TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE (sous réserve de modifications)

	Pour une journée 9h/9h		Du vendredi 12H00 au dimanche 9H00		Du samedi 9H00 au lundi 9H00		Du vendredi 12H00 au lundi 9H00
	Demi-salle	Salle entière	Demi-salle	Salle entière	Demi-salle	Salle entière	
Particulier ou association de TOULAUD Euros	122,00	222,00	160,00	297,00	160,00	297,00	398,00
Extérieurs Euros	260,00	455,00	330,00	620,00	330,00	620,00	750,00

Euros	caution	450,00	Arrhes	50,00	Bancs	1,50	Tables	3,00
--------------	---------	--------	--------	-------	-------	------	--------	------

Réveillon du 31 Décembre
(La journée 9h/9h)

Particulier ou association de TOULAUD Euros	222,00	Nettoyage salle : 50,00 € (1/2 salle)	
Extérieurs Euros	455,00	75,00 € (Salle entière)	



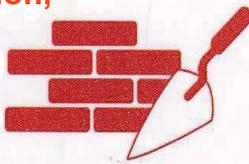
**SERRES
DES LACS**
1968
HORTICULTEUR PRODUCTEUR



Chemin des Peyroues .07130 CORNAS
| .04 75 40 34 52 | MAIL: sdaccueil@sfr.fr

EURL Thierry DOYAT

**Maçonnerie générale, rénovation,
charpente, couverture,
piscine et béton désactivé,
VRD, etc...**



06 95 13 12 64 - 04 75 40 33 87
eurlthierrydoyat@free.fr - eurlthierrydoyat.com

Les Prés du Mouchet - 07130 TOULAUD

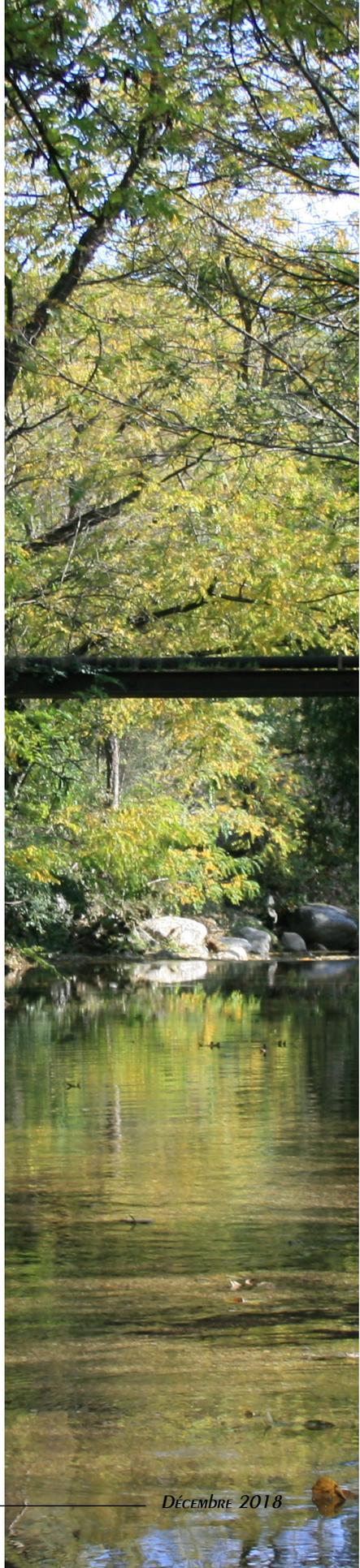


ARTHEM BOIS
AGENCEMENT & MENUISERIE INTERIEURE



www.arthembois.fr

Tél. 06 98 60 45 88
contact@arthembois.fr





Un espace à partager

Le "tiers-lieu"

DANS LE VIEUX VILLAGE, LA RÉNOVATION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE "LA CURE" S'EST ARTICULÉE AUTOUR D'UN LOGEMENT, DE DEUX GÎTES, D'UNE SALLE ASSOCIATIVE MAIS AUSSI D'UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL : UN TIERS-LIEU.

Il s'agira d'un bureau partagé, dédié à accueillir les professionnels nomades qui souhaiteront travailler, se réunir et échanger sur leur réseau dans un vaste espace nommé **"co-working"**. Ce lieu aura pour vocation d'héberger quelques heures, voire plusieurs jours des travailleurs qui partageront un même espace collaboratif.

Moyennant une participation financière sous la forme d'un forfait horaire, journalier ou à la semaine, les personnes occuperont un poste de travail, une salle de réunion ainsi que toutes les commodités inhérentes.

Répondant aux exigences de mobilité et de bien-être des co-workers, cet endroit privatif sera aménagé avec du mobilier modulaire afin de recevoir une, deux, trois personnes ou toute une équipe.

A leur disposition, les outils nécessaires pour mener à bien leurs activités seront mutualisés pour en réduire les coûts : lignes téléphoniques et connexions à Internet en très haut débit, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur et machine à café.

En partenariat avec des structures qui accompagnent ces initiatives, ce futur "tiers-lieu" sera un des

rare porté par une seule collectivité en Ardèche. Dynamique, solidaire et avant-gardiste, il ouvrira ses portes l'année prochaine et aura pour mission d'accueillir des personnes en télétravail, des étudiants chercheurs, des travailleurs indépendants, des salariés détachés, des entrepreneurs, des artisans et des artistes.

Affirmant l'attractivité croissante pour notre territoire, ce nouveau concept de bureau accompagnera la mutation dans l'organisation du temps de travail en colocation.

Véritable lien entre les professionnels, ce lieu dématérialisé, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, permettra de travailler "hors les murs" de l'entreprise ou du domicile et facilitera la mise en réseau des compétences humaines pour créer du lien et valoriser le "savoir-faire ensemble".



Mazerat TP

Tél. : 04 75 40 34 07
Port. : 06 84 68 61 12
mazerat-tp@orange.fr

ROUTE DE TOULAUD
QUARTIER DES CHAMPS
07130 ST PÉRAY

Location de Matériels et toute la **Motoculture de plaisance**



Concessionnaire :

ISEKI Husqvarna

S.A.V. BRIGGS et STRATTON
Groupes électrogènes SDMO

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

BRICO LOCATION SERVICES

670, rue Jean Moulin 07500 GUILHERAND-GRANGES



Tél. 04.75.80.00.28

du Lundi au Samedi - www.bls07.com



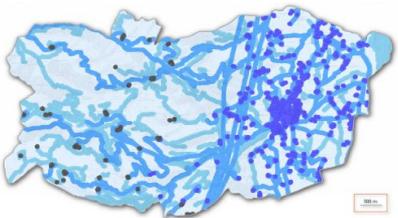
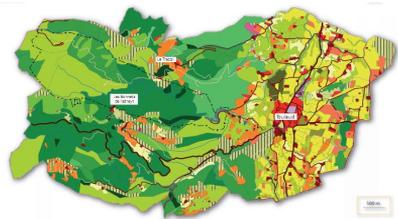
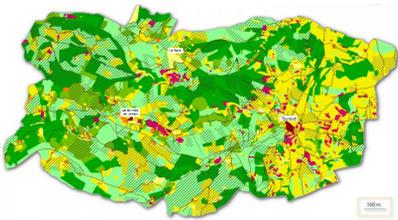
VivaBat Rénovation

*Menuiseries Alu, Bois et PVC
intérieures, extérieures et charpentes
Etudes techniques - Devis gratuits*

Mail : vivabat@hotmail.fr
<http://www.menuiserie-alboussiere.fr>

04 75 40 66 60 06 72 48 61 12

JOUONS... CARTES SUR TABLE !



Depuis le début des années 2000, l'explosion des nouveaux outils numériques et d'Internet offre des opportunités de diffusion et partage des connaissances, notamment sur le territoire.

Parmi ces connaissances, l'information dite géographique est une information qui concerne plus spécifiquement les lieux et peut être d'ordre environnemental, social, économique ou encore culturel. Elle est localisée et peut donc être représentée sur une carte.

Mais quelles sont les informations géographiques accessibles à tout un chacun ? Si l'accès à l'information se fait théoriquement plus aisément par le biais d'Internet, comment naviguer dans la jungle des sites web, et distinguer le bon grain de l'ivraie ?

Cet article dresse un petit panorama, non exhaustif, de l'information géographique que vous pourrez trouver en ligne, notamment sur Toul et ses environs.

1. L'information géographique à l'échelle nationale et régionale

⇒ À l'échelle nationale, les données physiques et environnementales sont produites par différents organismes, selon qu'il s'agit de données topographiques, hydrologiques, climatiques, etc. (tableau 1).

L'un des sites internet où l'on peut trouver un grand nombre de données ayant trait à l'environnement est celui du Ministère de la transition écologique et solidaire.

ronnement est celui du Ministère de la transition écologique et solidaire.

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

On y trouvera des données sur le logement et la construction, les transports, les énergies et le climat, l'environnement, à travers la base de données EIDER. On y trouve aussi un outil de visualisation statistique, Géoïdd, qui permet de cartographier de nombreuses informations relevant de différents domaines du développement durable tels

Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Mesurer pour comprendre

Menu • Contenu • Espace presse • Aide et contact • English

Tout le site Rechercher sur le site

STATISTIQUES DÉFINITIONS, MÉTHODES ET QUALITÉ SERVICES L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises

67,19^M Population
+ 1,9% Inflation
9,1% Chômage
+ 0,4% Croissance

À la une Informations les plus recherchées

Tout savoir sur la mise en place du Répertoire Électoral Unique

Immigrés, étrangers En 2017, l'emploi progresse encore dans toutes les régions

Découvrir les vidéos, les outils pédagogiques et interactifs

Réviser une pension, un loyer, bail ou contrat Indices et aide au calcul

Connaître les résultats des recensements de la population

Consulter les indices et séries chronologiques

que l'air, l'eau, l'occupation des sols, les risques, offrant la possibilité de caractériser et comparer les territoires entre eux.

⇒ Concernant les données socio-économiques, le site de

l'INSEE donne accès à de nombreuses informations sur la démographie, l'économie, les revenus et le pouvoir d'achat, les conditions de vie, les secteurs d'activité, l'aménagement du territoire etc., au niveau natio-

nal, régional, départemental ou communal.

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

Quelques définitions :

Qu'appelle-t-on exactement " information géographique " ?

De façon simple, l'information géographique peut être définie comme " l'information sur des lieux, ou l'information localisée " [3].

L'information géographique est ainsi constituée de données géographiques, qui peuvent être de trois sortes :

- les référentiels géographiques (cartes ou plans, photographies aériennes, images satellitaires), qui servent surtout de fond de plan pour la présentation des autres données ;
- les objets géographiques (bâtiments, routes, zones urbanisées, forêts, parcelles, limites de communes, etc.), que l'on peut visualiser par superposition aux référentiels ;
- les données proprement dites, généralement rattachées à l'un de ces objets géographiques et nommées attributs de cet objet : par exemple la largeur ou le trafic d'une route, le nombre de logements, d'habitants ou d'emplois dans une zone, la population d'une commune... " [2]

<i>Tableau 1</i> : Quelques organismes de production de données géographiques au niveau national ou international	
Données physiques et environnementales	
Données topographiques	IGN : Institut Géographique National
Nature du sol, végétation, bâti urbain	Images satellitaires de Corine Land Cover
Mesures climatologiques	Météorologie Nationale
Mesures hydrologiques	Agences de bassin
Données géologiques	BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières
Données pédologiques	INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
Energie, environnement	ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Données démographiques, économiques et sociales	
En France	INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques INED : Institut National des Etudes démographiques
En Europe	Eurostat
Au niveau international	ONU : Organisation des Nations Unies, et ses différentes agences : PNUD, FAO, OMS, Banque Mondiale...

Sur ces sites, les informations sont fournies sous forme de tableaux de données ou d'articles de synthèse. Par rapport à Toulaud, ces données sont intéressantes si l'on veut comparer la situation de la commune au re-

gard d'autres entités géographiques.

⇒ Il existe aussi bien sûr, pour visualiser la terre et obtenir une cartographie des territoires avec la possibilité de passer du

niveau mondial à l'échelle locale d'une rue, les sites web bien connus que sont Google Maps, Google Earth ou encore le site français de cartographie en ligne Géoportail.

www.geoportail.fr

Qu'est-ce qu'un Système d'Information Géographique ou SIG ?

“ Un SIG peut être défini comme un outil informatique permettant de stocker, de gérer, de traiter et de représenter l'information géographique.

L'information est stockée et gérée dans une base de données géographiques, qui combine des données géométriques (localisation et forme) et thématiques. Chaque thème d'information est représenté par une couche, ensemble d'objets élémentaires de même nature ^[4], comme par exemple la couche du réseau hydrographique, la couche des centres urbains, la couche de l'occupation agricole du sol etc...

Les SIG permettent de croiser les informations pour faire émerger des connaissances et créer des cartes pouvant aider à répondre à certaines questions d'aménagement (par exemple croiser la couche des zones inondables et celle de l'habitat pour voir émerger des zones plus ou moins vulnérables aux inondations, etc.).



2. L'information géographique à l'échelle intercommunale et communale

2.1 Les documents officiels

Pour trouver de l'information géographique à l'échelle locale, on peut se référer aux documents officiels que sont les PLU (Plan Local d'Urbanisme) ou les SCOT.

⇒ Ainsi, un PLU est une source d'informations importante pour une commune : on y trouvera notamment :

- un diagnostic territorial et environnemental de la commune
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui constitue le projet politique de la commune établi pour une dizaine d'années. Il

définit des orientations générales et fixe également des objectifs chiffrés sur la consommation de l'espace.

- le zonage et le règlement
Le PLU de la commune de Toulaud sera consultable en ligne, sur le prochain site web municipal.

⇒ Toulaud faisant partie du périmètre du Grand Rovaltain, on trouvera aussi des informations géographiques intéressantes dans le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Rovaltain, consultable en ligne.

[https://
www.grandrovaltain.fr/](https://www.grandrovaltain.fr/)

2.2 Un SIG intercommunal ?

La Communauté de Communes Rhône-Crussol dispose d'un service SIG dont le rôle est de

réaliser des cartes thématiques sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Cette cellule prévoit de mettre en place, courant 2019, un portail web accessible aux particuliers. Les premières cartes mises en ligne concerneront la gestion des déchets, avec par exemple des cartes situant les PAV (points d'apport volontaire) pour toutes les communes, les différentes déchetteries présentes sur le territoire, ou encore les circuits de collecte. Des cartes présentant le périmètre des Zones Artisanales et les terrains disponibles dans ces zones seront aussi accessibles.

2.3 Etudes déjà en ligne à Toulaud

La municipalité de Toulaud diffuse déjà depuis quelques années des documents permettant de mieux connaître la géographie de son territoire.

⇒ Le diagnostic environnemental de la commune, réalisé en 2010, a été mis en ligne sur le site web municipal. Toujours d'actualité, il présente une analyse des paysages de la commune, de leur biodiversité et de leur évolution, donne un aperçu de ses ressources hydrologiques, et évoque les risques naturels présents sur notre territoire. Il est émaillé de cartes présentant ces thématiques. Ce diagnostic sera téléchargeable sur notre futur site web.

⇒ Dans le cadre de la révision de son PLU, un travail d'inventaire du petit patrimoine à préserver à Toulaud a été réalisé cette année. Il est consultable sur le site

<http://demo.carticpe.fr/>

Le saviez-vous ?



"L'ordonnance du 21 octobre 2010 a transposé dans le droit français la directive européenne Inspire, qui, pour favoriser la protection de l'environnement, impose aux autorités publiques, d'une part de publier sur Internet leurs données environnementales géographiques,

d'autre part de les partager entre elles." ^{[1][2]}
Sont notamment concernés par cette directive : l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics, et, sous certaines conditions, les communes de plus de 3.500 habitants.



Il suffit de taper Touloud dans la plage " trouver une adresse " en haut à droite de l'écran, pour visualiser les éléments identifiés sur le fond cartographique de la commune. À vous de le découvrir si vous le souhaitez.

Ainsi, si l'on retrouve un certain nombre d'informations en ligne, consignées dans le ventre des serveurs informatiques, la complexité de notre territoire et de ses enjeux peut ne pas y être lisible. Nombreuses sont les connaissances qui sont encore au fond de nos biblio-

thèques, de nos ordinateurs, de nos tiroirs, de nos cerveaux.

Il est enrichissant de discuter avec les pratiquants de l'espace au quotidien, agriculteurs, promeneurs avertis, habitants, pour apprendre sur notre espace de vie. Il est important de consulter nos anciens, car rien de tel que la mémoire humaine pour connaître et stocker les subtilités de notre territoire. "Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle", disait le poète malien Amadou Hampâté Bâ. Ne l'oublions pas.

Texte

Nathalie Dubus Viossat

Mise en page

Patrice Pommarêt

Pour en savoir plus

Quelques sites web pour en savoir plus sur l'information géographique au niveau national :

- Le site du CNIG : Conseil National de l'Information Géographique

<http://cnig.gouv.fr/>

- Le géocatalogue qui recense les données géographiques disponibles au niveau national

<http://www.geocatalogue.fr/>

- Le portail data.gouv.fr met à disposition, librement, facilement et gratuitement, le plus grand nombre d'informations publiques des administrations de l'État et de ses établissements publics administratifs.

<https://doc.data.gouv.fr/>
et <https://data.gouv.fr/>

Sources :

^[1] <http://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/nouvelle-version-de-la-directive-inspire-pour-les-a3179.html>

^[2] http://formations-geomatiques.developpement-durable.gouv.fr/MIG/directive_inspire_neophytes/co/directive_inspire_neophytes_1.html

^[3] Brunet R., Ferras R., Théry H., Les mots de la géographie, dictionnaire critique, Reclus, la Documentation Française, 1993

^[4] Léna Sanders, Hypergeo, SIG, url : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article82>

CBS
REMRORQUES

1228 route de Monsano
07130 TOULAUD
T : 04.75.80.01.61
F : 04.75.40.47.18

contact@cbs-remorques.fr



Le spécialiste des remorques professionnelles !



Contactez-nous !
04.75.80.01.61



www.cbs-remorques.fr



EIFFAGE

ÉNERGIE SYSTÈMES

Réseaux HTA - BTA aériens et souterrains

Réseau GAZ

Postes - Lotissements

Éclairages publics et décoratifs

Éclairages sportifs - Illuminations

Tél. 04 75 78 17 81 - Fax. 04 75 78 17 89

AGENCE DROME ARDECHE

4-6 rue Gaspard Monge
26500 BOURG LES VALENCE

25 avenue de Tournon
07270 LAMASTRE

EMPREINTES

Elle rentrait de l'école, son regard se posait
sur les champs de tournesols,
les vaches dans les prés.

Elle rentrait de l'école, pressée de retrouver
les chevreux cabrioles qui aimaient gambader.

Rulibert le pivert, Polochon le cochon,
Ornicar le canard, Tourbillon le chaton.

Un renard, un corbeau, sur un arbre perché,
arrive un escargot, c'est sûr il ne fait pas beau.
La Belle et le Clochard, Winnie et Bourriquet,
un âne un peu bizarre, Rox et Rouky, Mickey.
Pâquerette la biquette, Picodon le dindon,
une fourmi de dix-huit mètres,
un chapeau sur la tête.

Elle rentrait du travail, son regard se posait
sur les toits de la campagne,
des Chênes sur les blés.

Elle rentrait du travail, pressée de retrouver
tout son large éventail d'animaux à regarder.

Pikatchou qu'est trop chou,
l'ambroisie qu'aime Loulou,

et la bergeronnette, d'insectes se met en quête.

Le coucou, le hibou, le blaireau et le loup,
l'hirondelle, le guêpier,
qui dans le ciel dansaient.

Joli-cœur le chevreuil, Chocolat qu'est plus là,
toutes ces tiques qui piquent
et les moustiques-tigres.

Chevaux et poneys qui aimaient galoper
dans les champs, dans les prés,
il y a quelques années.

Elle changeait de métier, et puis se demandait
comment et pourquoi, le monde en est arrivé là ?
Pourquoi la vache est folle,

pourquoi les moutons ont la fièvre,
bientôt les poules auront des dents,
il n'y en a plus pour longtemps.

L'araignée du matin, nouvelles en chemin,
le lièvre et la tortue et la vie continue.

Qui de l'œuf ou la poule arriva en premier ?

Et là devant la foule, le coq chantait.

Abeilles et coccinelles, doryphores,
pince-oreille, cigale et belette,
nichant dans la boîte aux lettres.

Patience et confiance, courage et bienveillance
regardez dans leurs yeux, la sagesse des dieux.

Elle fêtait ses cent ans, son regard se posait
sur sa vie d'avant,

dans les champs dans les prés.

Elle regardera son passé,
dans son sourire vous verrez
sa vie et la fierté, d'animaux accompagnés.

Elle se souviendra de Fidji,
de Mistouflet et de Lali,
tous ses amis de cœur,
apportant tant de bonheur.

Se souviendra sûrement, des mots de cet enfant
qui disait : " moi je le sais pourquoi
mon chien doit s'en aller :
on vient ici pour apprendre, pour aimer,
pour comprendre.

Mon petit chien savait tout ça,
plus besoin de rester là. "

Ses yeux se fermeront, sur ses genoux, Pompon
un petit chat tout noir trouvé dans une guitare.

Pour ceux qui sont déjà partis,
la mort fait partie de la vie,
un rosier, un sapin, une pensée pour demain.

Odysée, Olympie
Quendy et compagnie,
à jamais resteront
dans mon cœur pour de bon.



Patricia Cruzet

Ecole maternelle

L'année scolaire 2017/2018 a encore une fois été bien remplie. Les élèves de la maternelle ont travaillé sur le thème de l'environnement urbain et toutes ses particularités. En dernière partie d'année, ils se sont essayés aux arts du cirque en vue du spectacle de fin d'année.

Les enfants ont pu :

- Expérimenter le monde des sons et des chansons avec M. Pierre-Yves Scotto, intervenant des Centres Musicaux Ruraux. Ce travail a abouti à la création de paysages sonores sur le thème de la ville, présentés aux parents d'élèves.
- Participer à 2 sorties sportives organisées par l'USEP, (Union Sportive pour l'Enseignement Primaire).
- Participer à une journée au Parc Alexis Gruss.
- Participer à la journée "Tous au jardin".
- En fin d'année, ils ont réalisé un beau spectacle de cirque devant l'ensemble des familles de l'école.

En cette nouvelle rentrée 2018/2019, les classes sont toujours aussi chargées.

Mme Sandrine FERREIRA, secondée par Mme Rosa DA SILVA, compte 30 élèves dans sa classe de Petite et Moyenne Sections.

Anne-lise FERRER a 31 élèves dans la classe de Moyenne et Grande Sections. Elle est assistée par

Mme Claudine JUGE.

Ces 61 enfants pourront bénéficier, cette année, d'un hall d'école tout neuf. La peinture murale vient d'être entièrement refaite, les portemanteaux changés. Les couleurs de la nouvelle entrée plaisent beaucoup aux enfants et à l'équipe.

► Cette année, l'axe de travail des enfants se tournera vers les arts. Au travers l'étude d'œuvres graphiques, plastiques, cinématographiques, chorégraphiques, architecturales etc... les enfants vont pouvoir enrichir leur patrimoine culturel et favoriser leur expression artistique. Les élèves pourront aussi assister à un certain nombre de spectacles et visiter des expositions. Ce travail sera enrichi, comme chaque année, par des séances à la médiathèque de Touloud.

► Suite à une année de jachère, le potager doit être réaménagé.

L'équipe enseignante tient à remercier l'Amicale Laïque et la municipalité pour leurs aides financières (soutien des projets, transports, travaux, peinture), ainsi que tous les parents pour leur investissement dans les différentes sorties et manifestations.



Ecole élémentaire

Année scolaire 2017-18

Une réouverture de classe décidée en septembre a permis d'alléger les effectifs par classe. Laurène HILAIRE (et sa bonne humeur) avait donc été nommée pour l'année sur l'école.

De nombreux projets ont vu le jour et des sorties ont été réalisées :

- " Cinéma pour Noël.
- " Fabrication de montgolfières : les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fabriqué des montgolfières (avec l'association Ballons Pirates) puis les ont fait décoller. Une d'entre elles a atterri à Etoile-sur-Rhône, une autre au lycée Camille Vernet à Valence. Les autres...
- " Piscine : les élèves de CP se sont familiarisés avec l'eau (entrées, déplacements, immersion) et les CM se sont initiés à la natation synchronisée et ont appris à porter secours dans l'eau.
- " Théâtre : tous les enfants de l'école ont assisté à une représentation au train théâtre à Portes-lès Valence.
- " Rencontre avec un auteur : les élèves ont rencontré Arnü West auteur de BD, lui ont posé beaucoup de questions sur son métier puis ont essayé à leur tour d'écrire une BD, de dessiner...
- " Journée neige : les CP et CE1 se sont initiés aux raquettes.
- " Festival Mimages : invités par la communauté de communes, les élèves ont assisté au spectacle "Le petit Poucet" mis en scène par la compagnie Nicole et Martin.
- " Des sorties sportives.
- " Prévention routière : les plus grands ont appris à circuler en vélo et ont étudié le code de la route.
- " Journée "Tous au jardin" : cette année, le temps n'a pas été au rendez-vous, nous n'avons pas pu nous rendre aux jardins communaux. Les ateliers ont quand même pu avoir lieu dans la cour de l'école.
- " Apprendre à porter secours : appel des secours, PLS, étouffement, saignement, utilisation du défibrillateur, grâce à l'intervention de la croix rouge auprès des cycles 3, les petits Touloudains pourront vous porter secours...
- " Sortie aux Baux de Provence avec la visite du château et des carrières de lumière.
- " Fête de l'école : les enfants ont présenté leur chorale lors de la fête de l'école le 1^{er} juillet.



Année 2018-19

87 élèves étaient attendus à la rentrée. L'Inspection Académique avait donc décidé, dès février, de confirmer le maintien de la 4^{ème} classe. L'équipe enseignante a donc accueilli deux nouvelles collègues : Cécile CAMBERABERO-CUSCUSA arrivant de l'école du centre de la Voulte et Annabelle MAZABARD (*qui assure la décharge de direction*)..

Pour cette année, la répartition est la suivante :

- " CP avec Jean-Philippe FONT,
- " CE1-CE2 avec Sabine DELHOMME,
- " CE2-CM1 avec Cécile CAMBERABERO-CUSCUSA,
- " CM1-CM2 avec Séverine DEVES et Annabelle MAZABARD.

Au programme de l'année à venir :

Visite de l'exposition d'Elsa TOMKOWIAK au musée de Tournon, Opéra Tralala à Valence, une séance de cinéma pour Noël, un cycle "natation", une sensibilisation au tri des déchets et au recyclage (avec le Sytrad), un projet musique " sound painting" , des sorties sportives... mais également beaucoup de phrases à analyser, de supers livres à lire, des problèmes mathématiques à résoudre, des expériences scientifiques et bien d'autres choses...

L'équipe enseignante tient à remercier les membres de l'Amicale Laïque, les parents élus au conseil d'école et les autres parents qui s'impliquent dans la vie de l'école. L'équipe enseignante remercie également la mairie pour tout ce qu'elle fait pour l'école.



PROCHE DE
CHEZ VOUS !

VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE
NOUVELLE
STATION DE LAVAGE

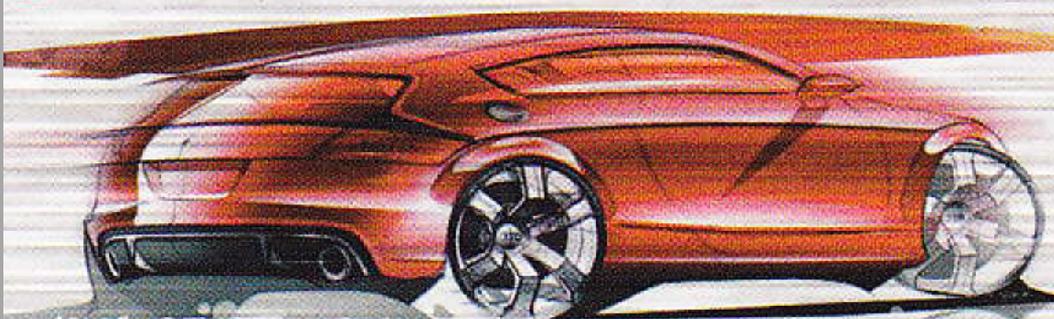


Ouvert 7 jours sur 7
et 24 heures sur 24.



**Accès au niveau
du Garage Allemand**

SARL GARAGE
Allemand



Tél. 04 75 40 32 53

1225, route de Monsano 07130 TOULAUD

M. Jean revisite deux grands classiques

BURGER TOULAUDAIN

Ingrédients :

300 gr de pommes de terre
 1 oeuf
 1 cuillère à soupe de farine
 1 caillette
 1 oignon, une gousse d'ail
 1 fromage de chèvre
 Persil
 Huile d'olive
 Sel et poivre

|| Râper les pommes de terre, les presser pour éliminer l'eau, les mettre dans un saladier, ajouter la farine, l'œuf, l'ail et le persil haché, mélanger, assaisonner (sel et poivre).

|| Couper l'oignon en rondelles, les passer dans la farine et les faire frire avec un peu d'huile deux minutes.

|| Dans une poêle faire chauffer un peu d'huile d'olive, confectionner huit petites galettes de pommes de terre, laisser cuire trois minutes de chaque côté et réserver dans une assiette sur papier absorbant.

|| Dans la même poêle faire réchauffer la caillette.

Dresser le burger :

Une galette, la caillette, quelques tranches de fromage de chèvre, les oignons frits et une autre galette. Servir avec une salade et du ketchup.

KETCHUP MAISON

2 tomates
 1 cuillère de concentré de tomate
 1 oignon
 1 gousse d'ail
 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
 1 cuillère à café de miel
 1 cuillère d'huile d'olive
 Sel, poivre, paprika, piment d'Espelette, muscade, une pincée de chaque.

|| Dans une casserole, faire revenir l'oignon avec l'huile, ajouter les tomates épépinées et hachées, le concentré, l'ail haché.

|| Laisser cuire une dizaine de minutes, mixer et assaisonner avec les épices.



TIRAMISU AUX MARRONS

Ingrédients :

150 gr de mascarpone
 100 gr de crème de marrons
 10 cl de crème légère entière
 1 bocal de châtaignes au naturel
 8 biscuits cuillère
 1 tasse de café fort froid.
 1 cuillère à soupe de rhum
 Cacao amer.

|| Dans un saladier, mélanger la crème de marrons et le mascarpone, ajouter la crème fraîche montée en chantilly (sans sucre).

|| Incorporer délicatement les châtaignes en morceaux (en garder 4 entières pour le décor).

|| Dans des verres ou des coupes, disposer le biscuit cuillère imbibé du mélange café rhum, remplir à moitié avec la crème tiramisu, ajouter un autre biscuit, terminer avec le reste de crème.

|| Passer au frais 2 heures environ.

|| Au moment de servir, saupoudrer de cacao amer et décorer avec un marron entier.



La presse locale



Un incendie, fruit de suite dans le don mune de **Toulaud**, 7 septembre, il a été vore deux meules o nouveau mis à la pai La seconde fois, il a Layat (même commi quarts de lieue de c sonné, le maire et rendus sur les lieu inutile. Heureusem la journée s'était ca d'habitation du sieu habitant aussi ledit venues la proie des virer les coupables.

La presse régionale ancienne relate les grands événements de l'Histoire mais détaille également tous les petits faits divers de la vie locale sur un ton qui peut paraître désuet ou qui prête aujourd'hui à sourire.

Au XVIII^e siècle, chaque grande ville de province possède son journal ou plutôt "sa feuille". On y trouve des renseignements pratiques, légaux ou commerciaux, des articles de science, de médecine, d'économie rurale ainsi que des critiques littéraires et théâtrales.

Au début du 19^{ème} siècle la presse n'est pas encore indépendante. Dans notre région, Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche est un organe officiel, qui distille l'information des autorités. Lors de l'avènement de la république à la chute du Second Empire en septembre 1870, le journal prend position pour la République.

Valence se dote dès 1832 d'un organe de presse hebdomadaire. On retrouve beaucoup d'informations et d'actualités nationales et internationales mais aussi locales sur la Drôme et l'Ardèche.

En Ardèche, dès 1853, un journal est créé : Le Journal de Tournon : il contient des annonces judiciaires et avis divers (1853 - 1858), mais avec l'avènement de la 3^{ème} République, le journal, racheté, devient politique, fortement républicain et démocrate. Les articles militent pour la démocratie, la laïcité, l'égalité et soutiennent les candidats de la gauche républicaine à chaque élection locale. Il paraît encore de nos jours sous le titre : Le Journal de Tain Tournon.

D'autres hebdomadaires paraissent également régulièrement en Ardèche, parmi les principaux on pourrait citer : Le journal d'Annonay (1865-1914), le Républicain des Cévennes (1884-1937), le journal d'Aubenas (1890-1944), la Croix de l'Ardèche (1891-1944).

Voici, ci-contre, quelques exemples de coupures de presse que l'on pouvait lire à propos de notre commune à l'époque. Toulaud faisait déjà l'actualité !!

A CÉD
Le droit d'exploit
CARRIÈRE DE PIERRE
Située à Lato
commune de **Toulaud**
S'adresser à M. Pie
gradué en droit, domi
faubourg Saunière, 19
dite faillite.

L'industrie
dans nos dep
Toulaud (Aro
taire à Valen
qui réunit t
soune peut
feuilles à l'h
sixième de f
grammes de
200 gram
feuille s'av
chappe san
nécessaire
les pépini
l'acquisiti
vendeurs p

Christian Audemard
Novembre 2018

Sources ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARDÈCHE

au fil du temps

fruit de la malveillance, a éclaté deux jours
domaine du sieur Chapelle, à Mérey, com-
id, canton de St-Péray. Le premier jour, le
a été remarqué à dix heures du soir et a dé-
de paille. Le lendemain, le feu a été de
paille qu'on était parvenu à sauver la veille.
il a été aperçu simultanément du domaine de
mmunc) et du village de **Toulaud**, situé à trois
de distance. Le tocsin a été immédiatement
et une foule de personnes se sont aussitôt
lieux pour porter secours, mais tout a été
sement le vent qui soufflait le 7 et le 8 dans
it calmé pendant la nuit, sans quoi la maison
sieur Chapelle, ainsi que celle du sieur Daronaz,
edit lieu de Mérey, seraient certainement de-
des flammes. La justice informe pour décou-

« Le 17 de ce mois, le nommé P...
propriétaire en la commune de
Toulaud, pour assouvir sa colère,
maltraitait d'une manière révoltante
et sans utilité, sur un chemin vici-
nal, deux bœufs attelés à une voi-
ture appartenant à un propriétaire
de la commune de St-Georges-les-
Bains. Les pressantes observations
du propriétaire de ces animaux inof-
fensifs et d'un fonctionnaire ne pu-
rent déterminer cet homme à dis-
continuer ses actes de brutalité.
« A l'audience du 26 novembre
courant, M. le juge de paix du can-
ton, faisant l'application de la loi du
2 juillet combinée avec l'article 463
du code pénal, a condamné Peyrot à
8 fr. d'amende et aux frais. »

*St-Péray, le 18 janvier. — Hier, le sieur Roche, de la com-
mune de Toulaud, âgé de 60 ans, ayant rencontré le nommé
B... volant du bois dans sa propriété, voulut lui faire des
remontrances ; mais celui-ci lui tomba dessus à coups de bâ-
tons, et ne le quitta qu'après lui avoir fait des blessures assez
graves.*

ÉDER
ploitation d'une
CHRE DE CRUSSOL,
Latouche,
Toulaud (Ardèche).
Pierre COURSODON,
omilié à Valence,
19, syndic à la-
© Archives départemen

Toulaud. — Lundi dernier, dans la nuit,
un incendie a dévoré la maison d'habitation
de M. Seyve, notaire à **Toulaud**. L'étude
seule qui se trouve un peu à part a été
préservée. M. Seyve, sa femme et ses
enfants, ont eu juste le temps de se sau-
ver. On ignore la cause de cet incendie
qui a pris naissance dans le galetas.

CHRONIQUE

Maisons d'école. — Dans sa séance du
25 août 1883, le conseil général a formulé
des demandes de secours à l'Etat pour
construction ou réparation de maisons
d'école.

Nous relevons les communes de notre
arrondissement qui ont été comprises dans
ce classement, regrettant qu'il y ait eu des
omissions au sujet de Colombier-le-Jeune
qui réclame une école de hameau au quar-
tier de Chosson distant de plus de 5 kilo-
mètres du chef-lieu: de la commune d'Eta-
bles qui réclame un préau indispensa-
ble, aucun abri n'existant pour les enfants
en hiver et par les mauvais temps.

Toulaud	
Larochette	74,822 fr.
Arcens	39,200 fr.
Bosas	35,700 fr.
Devesset	15,900 fr.
Sécheras	23,300 fr.
Glun	14,600 fr.
St-Félix-de-Châteauneuf	12,920 fr.
St-Genest-Lachamp	2,778 fr.
St-Romain-de-Lerps	20,850 fr.
Vanosc	2,835 fr.
Guilherand	7,940 fr.
Eclassan	3,100 fr.
	3,700 fr.

COUPE FEUILLES.
rie séricicole fait chaque jour des progrès
départements. MM. Bosc, propriétaire à
(Ardèche), et Dorellon, négociant proprié-
valence, viennent d'inventer un coupe-feuille
qui réunit tous les avantages désirables. Une per-
te peut couper aisément 300 kilogrammes de
à l'heure. On obtient ainsi une économie d'un
de feuilles. Les propriétaires qui élèvent 165
s de graines de vers à soie pourront en élever
ammes en employant le coupe-feuilles. — La
s'avance d'elle-même sur le couteau et s'é-
sans être meurtrie ni froissée. Il n'est point
aire de tirer les longues tiges que produisent
pinières. Nous invitons les éducateurs à faire
sition ds cet instrument. — S'adresser aux in-
ars par lettre affranchie.



VOEUX

aux

Toulaudaines

et

Toulaudains

VENDREDI 11 JANVIER 2019

18H30 - SALLE POLYVALENTE